



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des relations avec les citoyens**

Le mardi 17 avril 2012 — Vol. 42 N° 29

Étude des crédits du ministère du Conseil
exécutif (3): volet Jeunesse

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des relations avec les citoyens

Le mardi 17 avril 2012 — Vol. 42 N° 29

Table des matières

Jeunesse	1
Remarques préliminaires	1
M. Jean Charest	1
M. Mathieu Traversy	3
Discussion générale	4
Mise aux voix des crédits	23
Documents déposés	24

Autres intervenants

M. Raymond Bernier, président suppléant

Mme Stéphanie Vallée
Mme Marie Malavoy
M. Jean-Martin Aussant
M. Michel Matte
M. Patrick Huot
M. Vincent Auclair

Note de l'éditeur: Les crédits du volet Affaires intergouvernementales canadiennes du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions les 16 et 17 avril 2012.
Les crédits du volet Affaires autochtones du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions les 18 et 24 avril 2012.
Les crédits des volets Réforme des institutions démocratiques et Accès à l'information du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions le 18 avril 2012.
Les crédits du volet Conseil exécutif du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions le 26 avril 2012.

Le mardi 17 avril 2012 — Vol. 42 N° 29

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (3): volet Jeunesse

(Seize heures seize minutes)

Le Président (M. Bernier): À l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission des relations avec les citoyens ouverte et je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

Jeunesse

La commission est réunie afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du programme Jeunesse relevant du portefeuille Conseil exécutif pour l'exercice financier 2012-2013. Une enveloppe de deux heures a été allouée pour l'étude de ces crédits.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire: Oui, M. le Président. M. Arsenault (Bonaventure) est remplacé par M. Matte (Portneuf); M. Dubourg (Viau), par M. Auclair (Vimont); M. Lehouillier (Lévis), par Mme Vallée (Gatineau); M. Marsan (Robert-Baldwin), par M. Huot (Vanier); M. Pigeon (Charlesbourg), par M. Sklavounos (Laurier-Dorion); Mme Bouillé (Iberville), par Mme Malavoy (Taillon); et M. Cousineau (Bertrand), par M. Traversy (Terrebonne).

Le Président (M. Bernier): Merci, Mme la secrétaire. Donc, je vous souhaite la bienvenue à la Commission des relations avec les citoyens. Bienvenue aux députés ministériels. Bienvenue, M. le premier ministre, à cette commission.

M. Charest: Merci.

Le Président (M. Bernier): Bienvenue. M. le député de Terrebonne et Mme la députée de Taillon, je vous souhaite la bienvenue, ainsi qu'au personnel de l'Assemblée nationale qui nous accompagne.

Nous allons débiter par les remarques préliminaires, puisque nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses. La mise aux voix des crédits sera effectuée à la fin du temps qui est alloué à l'étude du programme.

Je vous informe qu'un député indépendant, le député de Nicolet-Yamaska, a signifié son intention de participer à l'étude de ce programme et disposera d'un temps de parole de cinq minutes. Donc, en principe, il est supposé être présent. À ce moment-là, on... Sinon, bien on verra à ajuster les temps.

Puisque nous avons débuté nos travaux à 16 h 16 et qu'une période de deux heures doit être consacrée à l'étude de ce programme, ceci étant dit, y a-t-il consentement pour poursuivre nos travaux au-delà de l'heure prévue, soit jusque vers 18 h 16? Est-ce qu'il y a consentement?

Une voix: Oui.

Le Président (M. Bernier): Consentement. En terminant, je vous invite, aux fins de l'exercice de l'étude des crédits, à poser des questions courtes, incidemment à fournir des réponses tout aussi brèves, de façon à favoriser le plus grand nombre d'échanges possible. Vous êtes tous des députés d'expérience dans le domaine, donc je suis conscient que vous allez donner toute votre collaboration.

Remarques préliminaires

Donc, sans plus tarder, nous débutons avec les remarques préliminaires. M. le premier ministre, la parole est à vous pour 10 minutes.

M. Jean Charest

M. Charest: Bien, merci, M. le Président, et merci de commencer promptement, puisque les travaux de l'Assemblée nationale nous ont reportés jusqu'à 16 h 20 — nous devions commencer à 15 heures. Alors, je ne vais pas trop tarder pour entrer dans mes remarques préliminaires. Je crois savoir que j'ai une dizaine de minutes?

Le Président (M. Bernier): Une dizaine de minutes, M. le premier ministre.

M. Charest: Une dizaine de minutes, parfait. Je suis accompagné aujourd'hui par deux personnes que je veux vous présenter brièvement: M. Jean-Philippe Marois, qui est la personne responsable du Secrétariat à la jeunesse au Conseil exécutif. Le Secrétariat à la jeunesse, pour vous situer, pour vous le rappeler, quoique plusieurs d'entre vous le savez déjà, est

à l'intérieur du Conseil exécutif, qui est autrement connu comme étant le ministère du premier ministre, si vous voulez. Alors donc, M. Marois est celui qui est responsable de ce secrétariat.

Et, à titre de parlementaire à l'intérieur de mon propre gouvernement, je suis également celui qui est responsable des dossiers jeunesse. Alors, il y a une raison pour ça: de mon expérience, parce que j'ai commencé, moi, il y a de cela très longtemps, comme ministre d'État à la jeunesse à l'époque où j'étais au niveau fédéral, et j'ai observé qu'il était plus efficace pour un gouvernement de coordonner les dossiers jeunesse du haut vers le bas que du bas vers le haut. Je me suis donc, comme Robert Bourassa l'avait fait à l'époque où il était premier ministre du Québec, je me suis donc réservé cette responsabilité, M. le Président.

● (16 h 20) ●

Mais, pour faire le travail, pour faire l'essentiel du travail, j'ai également demandé à la députée du comté de Gatineau d'assumer la responsabilité d'adjointe parlementaire pour les dossiers jeunesse. Et je veux la saluer aujourd'hui et la remercier du travail qu'elle a fait, entre autres, pour l'édition de la dernière Stratégie d'action jeunesse, dont je parlerai dans quelques instants, mais je voulais néanmoins reconnaître que c'est elle à qui revient le gros du travail dans la mise en oeuvre de cette coordination des dossiers jeunesse.

Je suis accompagné également, à ma droite, par M. Marc-André Deschênes, qui est responsable de mon personnel politique des dossiers jeunesse. Il y a également dans la salle, là, une équipe d'hommes et de femmes qui sont de tous les ministères, puisque c'est transversal, les enjeux jeunesse, qui sont ici avec nous et qui pourront, espérons-le, M. le Président, répondre à des questions plus pointues qui nous sont parfois posées lors de l'étude des crédits. Et évidemment on n'a pas toujours sous la main l'information la plus pointue et détaillée, mais je suis convaincu que les personnes ici, qui sont de l'ensemble des ministères du gouvernement, pourront nous assister si jamais il y avait une question sur une affaire qui était très, très détaillée.

Cela étant dit, M. le Président, je veux toucher à quelques enjeux qui touchent les jeunes. Il y a évidemment toute cette question qui, je l'imagine et je le souhaite, fera l'objet de discussions aujourd'hui, il sera question des droits de scolarité puis le financement de nos universités. Il me semble qu'il va de soi que c'est une occasion pour nous d'en débattre et de clarifier les positions des uns et des autres sur plein de sujets. C'est vraiment une occasion unique, d'autant plus que je vois dans la salle des représentants des associations étudiantes qui sont ici pour être témoins des échanges que nous aurons aujourd'hui et qui vont sans doute vouloir connaître, de la part des parlementaires et des partis politiques, les positions qu'ils ont sur ces questions-là. Ça me semble tout à fait normal. Alors, je les salue, en passant. Et donc ce sera l'occasion, aujourd'hui, d'avoir un échange sur l'ensemble de ces enjeux.

Je veux d'emblée en parler pour vous dire ceci: Le gouvernement du Québec a fait une consultation il y a plus d'un an sur cette question-là des droits de scolarité, le financement de nos universités. Nous avons annoncé, avant le budget de l'année 2011, que nous avons l'intention de déployer une politique. Nous avons donc précédé cette annonce d'une consultation, et nous avons, lors du budget, annoncé un rehaussement du financement des universités qui, à terme, va amener les universités à avoir une augmentation de l'ordre de plus de 900 millions de dollars, M. le Président. Il s'agissait de déterminer comment on le finance, comme l'ensemble des enjeux qui touchent les décisions de dépenses publiques au Québec.

Et le gouvernement, après avoir écouté, après avoir consulté, a pris la décision de faire financer cette hausse du financement de nos universités en grande partie par les contribuables québécois, en particulier, évidemment, les contribuables de la classe moyenne. Ça va de soi, parce que, étant une société où il y a une classe moyenne importante — puis on doit s'en réjouir — bien, évidemment, c'est sur les épaules des hommes et des femmes, des travailleurs, sur qui nous avons fait porter le rehaussement du financement.

Il y a un deuxième effort qui est demandé, du côté du secteur privé, et on a mis en place un mécanisme, qui s'appelle Placements Éducation, similaire à Placements Culture, où le gouvernement du Québec, par la fiscalité, vient financer à parité les dons que nous sollicitons également du secteur privé, qui, au Québec, peut en faire davantage. Ailleurs en Amérique du Nord, nous sommes témoins d'un effort du privé important que nous croyons être un objectif que nous devons poursuivre également du côté québécois, où le secteur privé peut en faire davantage.

J'arrive donc à la partie qui a fait l'objet de tant de discussions depuis les dernières semaines, la contribution des étudiants. Nous avons constaté, après les années de débats qu'on a eus au Québec, que les étudiants financent à peu près à la hauteur de 13 % leur propre éducation, qui coûte en moyenne... je vous dis ça sous réserve, mais il me semble, c'est autour de 12 500 \$ par étudiant par année, au niveau universitaire; qu'historiquement les étudiants, dans les années soixante... je pense à 1964, 1965, finançaient leur éducation à la hauteur d'environ 25 %. Nous avons donc, après ces consultations, décidé d'une formule où les étudiants augmenteraient leur contribution à la hauteur d'environ 17 %, M. le Président, d'où la politique qui a été mise en oeuvre. Et nous avons également décidé que l'argent additionnel qui allait faire l'objet d'un investissement allait être en bonne partie réinvesti dans les programmes de prêts et bourses. Alors, il y a eu donc un rehaussement du programme de bourses, de telle sorte que tous les étudiants boursiers verront leurs bourses augmenter pour un montant équivalent de l'augmentation des frais de scolarité. Et c'est donc dire que, pour ces étudiants, l'effet sera à coût nul.

Nous avons également, et suite à différentes représentations qui nous ont été faites, amélioré le programme de prêts. D'ailleurs, je vous rappellerai, M. le Président, que, le 5 avril dernier, Mme la ministre de l'Éducation, accompagnée du ministre des Finances, ont annoncé effectivement une bonification du programme de prêts et également la mise en place de ce que nous appelons un régime de proportionnel... un programme de remboursement proportionnel au revenu — l'acronyme, évidemment, c'est RPR — qui avait fait l'objet de plusieurs débats.

Je souligne, en passant — vous ne me le reprochez pas, j'espère — que c'est... à la Commission-Jeunesse de mon parti, le Parti libéral du Québec, c'est une position que nos jeunes, à la Commission-Jeunesse, défendent depuis très longtemps, qu'ils avaient même réitérée lors d'une assemblée des conseillers-jeunes, il y a de cela seulement quelques semaines. Hein, ils ont demandé au gouvernement, dans le contexte justement de ce débat sur le financement des universités,

de mettre en place un système de remboursement proportionnel au revenu. Nous avons donc répondu à cet appel, M. le Président, qui venait de chez les jeunes libéraux, mais qui venait d'ailleurs également.

Alors donc, c'est la politique que nous avons proposée. Nous l'avons annoncée, elle fait l'objet... je pense que nos collègues de l'Assemblée reconnaîtront, de tous les côtés ici, que ça a fait l'objet de débats au Québec depuis une vingtaine d'années. Ce n'est pas nouveau. Hein, depuis... vingtaine d'années, au Québec, que nous débattons de cette question-là; que, à chaque débat, nous en avons tiré des enseignements, des leçons.

Et je peux vous confirmer aujourd'hui, M. le Président, que la décision prise par le gouvernement du Québec est une décision mûrement réfléchie, qu'elle est faite parce que nous voulons, au Québec, avoir un système d'enseignement postsecondaire qui est vraiment de calibre mondial, parce que le peuple québécois, qui représente 2 % de la population nord-américaine, un peuple dont la langue est pour nous un atout très important, doit faire tous les efforts nécessaires pour que nous puissions nous doter d'un système d'enseignement postsecondaire qui est vraiment de calibre mondial. Ce n'est pas un... En d'autres mots, ce n'est pas un choix, c'est... à notre avis à nous, c'est une obligation. Et cela nous amène à prendre des décisions en conséquence, même si ces décisions ne font pas l'objet... ne sont pas des décisions qui font l'objet de... qui sont unanimes. Ça, on le constate, évidemment.

Peut-être un mot sur là où nous en sommes aujourd'hui, parce que la ministre de l'Éducation a pris au sérieux une résolution votée par la FEUQ samedi dernier. La FEUQ a, par résolution, demandé au gouvernement du Québec de se pencher sur la question de la gouvernance des universités. Je vous rappelle, M. le Président, que le gouvernement avait déjà...

Le Président (M. Bernier): ...file, M. le premier ministre.

M. Charest: Oui.

Le Président (M. Bernier): 30 secondes.

M. Charest: Une trentaine de secondes? Nous avons déjà posé un geste en ce sens-là, mais cela avait été en bonne partie contesté par les oppositions. Nous avons tendu la main, pour une deuxième fois, aux associations étudiantes afin que nous puissions justement nous pencher sur cette question-là, et nous espérons que cette main tendue sera prise, sera acceptée de la part des associations étudiantes afin que nous puissions en discuter et ensemble continuer à faire progresser nos décisions, nos structures et notre déploiement... le déploiement de tous nos moyens pour soutenir nos étudiants puis soutenir l'enseignement postsecondaire au Québec. Merci.

Le Président (M. Bernier): Merci. Merci, M. le premier ministre. Nous allons donc passer maintenant du côté de l'opposition. M. le député de Terrebonne, vous avez également 10 minutes.

M. Mathieu Traversy

M. Traversy: Merci, M. le Président. Alors, tout d'abord saluer la présence du premier ministre autour de cette table ainsi que l'ensemble des collègues du gouvernement. Saluer la présence de ma collègue Mme la députée de Taillon, qui est présente avec nous. La présence importante de différents membres de la fonction publique, donc, du Secrétariat à la jeunesse, qui sont présents avec nous; d'Emploi-Québec; de différents conseillers du ministère de l'Éducation, des Finances et même de la Sécurité publique. Également saluer la présence de Mme Martine Desjardins, présidente de la FEUQ, qui est avec nous aujourd'hui, ainsi que M. Léo Blouin, président de la FECQ, et de bon nombre d'étudiants qui ont décidé de participer à cet échange démocratique.

Donc vous dire, M. le Président, que, comme les travaux en Chambre ont duré un petit peu plus longtemps, moi aussi, je serai bref, mais essayer peut-être de refaire l'historique de la situation actuelle en parlant, bien sûr, de l'augmentation des frais de scolarité, un sujet qui interpelle beaucoup le député de Sherbrooke à chaque fois que nous avons l'occasion de dialoguer autour de cette table. Alors, qu'il soit rassuré, nous n'y manquerons pas.

● (16 h 30) ●

Tout d'abord recommencer l'historique en partant de décembre 2010, où le gouvernement a tenu une consultation, une consultation qui, il faut rappeler, M. le Président, était largement pipée d'avance. Rappelons-nous que les étudiants avaient le choix, autour de cette table, de décider de dégeler un peu, passionnément ou à la folie les frais de scolarité, ce qui évidemment a suscité beaucoup de colère, là, de la part de leurs représentants... donc qui n'était pas un véritable sommet ou une véritable discussion pour pouvoir entamer des échanges et chercher des consensus.

Vous dire également qu'au cours des dernières années il y a eu beaucoup, aussi, de manifestations de la part du mouvement étudiant, notamment au mois de novembre 2011 où près de 30 000 étudiants ont marché dans les rues pour dénoncer la décision du gouvernement, lors de son budget 2011, de hausser les frais de scolarité de 325 \$ par année sur cinq ans, une augmentation drastique de près de 1 625 \$ à terme. Et également nous avons vu l'apogée de ce mouvement se matérialiser au mois de mars dernier, le 22 mars, lors d'une manifestation, que plusieurs ont qualifiée d'historique, à Montréal où près de 200 000 personnes se sont déplacées pour venir également réclamer du gouvernement qu'il revoie la hausse des frais de scolarité et exiger, là, de l'abolir, tout simplement.

Alors, le Parti québécois et l'opposition officielle, de son côté, a également eu un congrès depuis la dernière étude de crédits que nous avons eue avec le premier ministre. Notre position a été adoptée par nos membres de façon démocratique dans le cadre de notre congrès, une position qui est très claire et qui y va en trois étapes: donc, abolir la hausse des frais de scolarité déclarée dans le budget Bachand; geler les frais de scolarité jusqu'à la tenue d'un sommet sur l'éducation, un sommet

avec l'ensemble des partenaires du milieu — parce que nous pensons évidemment qu'au Parti québécois c'est par le dialogue et les discussions que nous pourrions trouver des solutions durables et à long terme dans le cadre de ce conflit...

Également peut-être, M. le Président, vous rappeler quelques exploits que le gouvernement a faits en termes de jeunesse au cours des dernières années. En termes de politique jeunesse, rappeler peut-être que le gouvernement en place a aboli le Conseil permanent de la jeunesse au cours de la dernière année et demie. A également refusé, devant le Directeur général des élections, là, d'offrir un accès à des bureaux de vote dans les cégeps et les universités, et ce, même si plusieurs formations... en fait, l'ensemble des formations politiques de l'Assemblée nationale le demandaient, même sa Commission-Jeunesse, M. le Président. Et, bref, également aussi rappeler que près de 30 % de la dette totale du Québec est maintenant refilée sur la carte de crédit des générations futures et laisse également, ici, un lourd bilan sur l'équité intergénérationnelle, qui doit être préservée, là, au cours des prochaines années.

Donc, la situation actuelle n'est pas très rose. La mobilisation étudiante est toujours très importante: nous parlons, en date d'aujourd'hui, de près de 172 000 étudiants, donc de près de 155 associations qui sont toujours en grève contre la hausse des frais de scolarité. Nous avons également, donc, rappelé que cette hausse faisait consensus dans... faisait consensus, si vous voulez, pour l'abolir, dans le mouvement étudiant, donc tant du niveau de la FEUQ, de la FECQ et même d'autres associations étudiantes, donc la CLASSE. Il y a un front commun au niveau des étudiants sur cette question, quelque chose que nous n'avions pas vu depuis longtemps au Québec.

Et donc vous rappeler également que les gens de la classe moyenne ont largement déjà contribué au financement de l'éducation ici, au Québec. On sent que c'est la classe qui est la plus étouffée à l'heure actuelle de par les hausses de tarifs libérales qui sont, oui, présentes dans le système d'éducation mais aussi dans tout autre niveau, là, de la vie, du quotidien, notamment la TVQ, l'augmentation des taxes sur... la taxe santé, 200 \$ par personne; également l'augmentation de 0,01 \$ du litre d'essence, qui est arrivée à terme... qui est arrivée en activation, je crois, au 1er avril dernier. Donc, plusieurs augmentations de tarifs qui s'accumulent, la classe moyenne qui se trouve évidemment de plus en plus étouffée, qui ne trouve pas non plus d'air pour respirer dans les mesures que lui propose le gouvernement, des mesures qui ne font que favoriser son endettement et qui ne les touchent guère. Ainsi, nous avons vu aussi au cours des derniers mois plusieurs études qui ont été déposées, notamment par l'IREC ou l'Institut Simone-De Beauvoir ou encore le Comité sur l'accessibilité financière aux études universitaires du Québec, qui venaient aussi dénoncer les dangers d'une hausse drastique des frais de scolarité. Nous avons aussi en tête que les étudiants ont déjà contribué d'une augmentation des frais de scolarité de près de 100 \$ par année depuis 2007, donc pendant cinq ans. Il est important de le rappeler, ce n'est pas une première hausse, c'est une deuxième hausse que le gouvernement libéral octroie aux étudiants, donc, depuis les dernières années.

Et, finalement, également la question de la mauvaise gestion des universités, au niveau des fonds déjà dépensés dans le ministère de l'Éducation, et particulièrement au niveau des universités. Donc, on parle de gestion qui des fois peut être plus questionnable. La ministre de l'Éducation a tendu la main à la fédération universitaire du Québec dernièrement pour en discuter; nous aimerions qu'elle puisse également ouvrir le débat sur l'enjeu qui touche présentement la grève étudiante, c'est-à-dire la hausse drastique des frais de scolarité, et qu'on puisse également en arriver à des solutions dans les plus brefs délais. La population souhaite, le plus rapidement possible, trouver des solutions à ce conflit qui perdure depuis déjà plusieurs semaines, et l'avenir de plusieurs diplômés présentement en dépend.

Donc, également, M. le Président, vous dire que, en terminant, peut-être que le parti... le parti au pouvoir, le Parti libéral, a de la difficulté peut-être à mettre en avant-plan l'aspect de la personnalité du ministre de la Jeunesse dans la prise de ses décisions. J'appelle au député de Sherbrooke, là, de faire ressortir ce côté de lui qui est certainement bien refoulé derrière la lourde tâche qui est celle d'un premier ministre mais qui, quand même, existe, j'en suis convaincu, et de tendre la main aux étudiants pour essayer de trouver une solution dans les plus brefs délais, comme on l'a mentionné tout à l'heure.

Et je ne peux m'empêcher de m'interroger, M. le Président, sur les raisons qui ont poussé le gouvernement libéral en place à donner complètement la facture aux étudiants lors de ce débat qui est présentement en cours au Québec. Donc, pourquoi ce sont les étudiants qui à eux seuls doivent assumer la mauvaise gestion tant du milieu des universités ou de la gestion du gouvernement? Bien, peut-être parce que, M. le Président, le gouvernement en place ne croit pas assez en eux, ne croit pas assez non plus à leur rapport de force dans la société. Lorsqu'on pense que seulement 40 % des jeunes vont voter à chaque élection, peut-être que le parti au pouvoir misait sur le fait que cette jeunesse n'était pas en mesure de bloquer une telle décision.

Mais le côté positif à toute cette histoire, c'est que, si le premier ministre visait, en augmentant de façon drastique les frais de scolarité, à susciter la participation citoyenne et peut-être même une participation électorale plus active des étudiants au cours de la prochaine élection, bien, sur ce côté-là, je pense qu'il est en train tranquillement d'y parvenir. Je suis quand même capable d'y reconnaître, là, que de plus en plus les jeunes sont conscientisés à la question de la politique et de l'éducation au Québec.

Alors, sur ce, M. le Président, je serais prêt à commencer l'étude de crédits.

Discussion générale

Le Président (M. Bernier): Merci, M. le député de Terrebonne. Donc, je suis maintenant prêt à reconnaître une première intervention de l'opposition officielle. M. le député de Terrebonne, vous avez un bloc d'environ... 23 minutes — oui — que je vous accorde. La parole est à vous.

M. Traversy: Merci, M. le Président.

Le Président (M. Bernier): 23 minutes, oui. Parce qu'il y a un temps qui était prévu pour le député indépendant, qui n'est pas utilisé présentement, le député de Yamaska. Je vais le garder en réserve pour le second bloc. Donc, je vous donne un bloc d'environ 23 minutes.

M. Traversy: Merci beaucoup, M. le Président. Donc, d'entrée de jeu, écoutez, j'ai cru voir la participation de plusieurs étudiants ici même, en cette salle, au salon rouge, une salle thématique, vu les circonstances. Donc, est-ce que c'est rouge libéral, rouge étudiant? C'est ce que nous saurons à la fin de cet échange, mais une chose est sûre, c'est que, M. le Président, des jeunes se sont déplacés pour venir écouter le premier ministre, venir écouter leurs élus, et certains m'ont glissé à l'oreille tout à l'heure qu'ils étaient prêts à prendre quelques minutes, si le premier ministre, évidemment, est ouvert à la suggestion, de discuter, peut-être, là, de la situation dans laquelle ils sont plongés depuis plusieurs semaines, ils sont prêts à prendre quelques minutes de leur temps, après l'étude de crédits, pour discuter avec celui-ci. Je sais qu'il a un horaire très chargé, mais, vu l'importance de la situation et vu l'ampleur du défi de la crise actuelle qui tourne autour des frais de scolarité, je voulais donc savoir si le premier ministre acceptait, peut-être d'entrée de jeu pour démontrer un bon signe d'ouverture au dialogue, de les rencontrer suite à l'exercice parlementaire que nous faisons aujourd'hui.

Le Président (M. Bernier): Merci...

M. Charest: M. le Président...

Le Président (M. Bernier): M. le premier ministre.

M. Charest: ...d'abord, je veux remercier le député de Terrebonne pour ses allusions à ma belle personnalité puis je veux...

Des voix: Ha, ha, ha!

● (16 h 40) ●

M. Charest: ...lui dire que j'apprécie beaucoup son humour sur cette question-là. Je veux aussi le rassurer sur un certain nombre d'enjeux. Je répondrais à sa question d'abord en lui disant d'emblée que les gens qui sont justement leaders des associations étudiantes savent très bien que la ministre de l'Éducation du Québec est le porte-parole du gouvernement dans ce dossier-là, qu'elle est... elle parle au nom de tout le gouvernement. Je veux vous le dire clairement, c'est une évidence, et qu'ils auront, nous l'espérons, l'occasion justement d'avoir des discussions avec elle sur les sujets qu'elle a évoqués, entre autres, dimanche dernier. Alors, ils le savent très bien. Ils le savent très bien. Alors, c'est une affaire qui est réglée, ça: le gouvernement parle d'une seule voix. Chez nous, on parle d'une seule voix, et ce sera l'occasion pour eux de discuter avec elle.

Maintenant, puisque nous, on parle d'une seule voix, je ne peux pas rater l'occasion de dire que, si les étudiants ont été mobilisés... et si le député de Terrebonne croit que ce sera l'occasion pour eux justement de s'exprimer sur cette question-là, à ma connaissance, de ce que j'ai constaté des positions des partis politiques, qui connaissent très bien la position que nous défendons, que nous assumons totalement, M. le Président, hein... On l'assume. Je tiens à le dire, là: Le gouvernement, chaque député chez nous, ça a été mûrement réfléchi. On n'est pas dans une situation où on tergiverse là-dessus; on a pris une décision qui est mûrement réfléchie. Puis en même temps on est à l'écoute, parce qu'on reconnaît, entre autres sur le Programme de prêts et bourses par exemple, qu'il y a toujours des modifications qui peuvent être faites. On en a fait, par exemple, pour les familles monoparentales, pour ceux qui reçoivent des pensions alimentaires. Je voyais la liste, l'autre jour, du nombre de changements qu'on a faits depuis les dernières années. Je pense qu'on en a fait une quarantaine. Alors, on va toujours être à l'écoute.

Mais, sur la question des droits de scolarité, notre position est bien connue. La position, je pense, de Québec solidaire est bien connue. Moi, si j'étais un jeune, puis je me disais: Je veux le gel, je veux la gratuité, Québec solidaire a fait un choix. Le parti politique qui n'a pas de position, c'est le Parti québécois. Ces jeunes-là dans la salle, s'ils demandaient au député de Terrebonne, à la députée de Taillon: On va se retrouver où sur les droits de scolarité?, ils ne pourraient pas leur répondre aujourd'hui. Puis, d'expérience en politique, je peux-tu vous dire, M. le Président, je serais beaucoup plus inquiet, à leur place, sur l'ambiguïté du PQ qu'autre chose, parce qu'ils savent où on est, nous, ils savent où est Québec solidaire. Alors, moi, j'invite le député de Terrebonne à nous dire où s'en va le PQ là-dessus, parce qu'ils ne peuvent pas parler des deux côtés de la bouche en même temps.

Le Président (M. Bernier): Merci, M. le premier ministre. M. le député de Terrebonne.

M. Traversy: Merci, M. le Président, et je vous remercie également, là, de continuer à s'assurer que l'échange, là, soit proportionnel aux questions et aux réponses.

Le Président (M. Bernier): C'est mon rôle de le faire, et je vais le faire, M. le député.

M. Traversy: Bien, c'est très apprécié. Alors vous dire, dans le fond, M. le Président, que, lorsqu'on a une position, un parti politique, et qu'on veut souhaiter avoir un consensus, ça prend des discussions. Et ça, je sais qu'avoir des discussions puis d'être capables d'intervenir avec différents acteurs, ce n'est pas une... ce n'est pas, disons, la voie favorite du Parti libéral du Québec. On l'a vu à plusieurs reprises, parce qu'eux, généralement leurs sommets sont déjà cannés d'avance, ou sinon il n'y a pas de proposeur ou de secondaire pour appuyer des idées qui vont à l'encontre de la ligne directrice de leur parti. Hein, vous vous rappellerez, l'année dernière, là, lorsqu'on demandait d'avoir une commission d'enquête publique, 500 délégués du Parti libéral dans une salle, il y en a un qui demande de parler de la commission d'enquête, personne dans la salle, sur 500 militants, décide de l'appuyer. On n'a donc pas de discussion sur la question. C'est comme ça que ça marche au Parti libéral, et donc on ne sent pas vraiment à avoir de leçons à leur donner concernant la démocratie.

Le Parti québécois a déjà réussi de larges consensus par le passé et est capable également d'en trouver pour l'avenir, et nous pensons que c'est la voie qui nous permettrait de trouver une solution durable et à long terme dans ce conflit qui, vous le remarquerez, revient de plus en plus dans le débat public année après année, et qu'on ne cesse, là, de devoir constamment débattre à l'Assemblée nationale et ainsi, aussi, dans la société civile, donc qu'on n'est pas capables de bien baliser. Le premier ministre l'a dit tout à l'heure, c'est un débat qui dure de longue date.

Par contre, on a l'impression que le Parti libéral, lui, joue au chat et à la souris avec les étudiants, parce que, d'un côté, il nous dit: On est prêts à dialoguer avec eux, mais pas sur la hausse des frais de scolarité. On a près de 200 000 personnes qui sont dans les rues, qui demandent d'abolir cette hausse drastique des frais de scolarité, on leur dit: Écoutez, on est prêts à discuter avec vous, mais de tout sauf ça. Là, on trouve qu'il commence à y avoir une certaine incohérence. Et on va même aller plus loin, lorsque la ministre de l'Éducation dit: Écoutez, on est prêts à discuter, si vous voulez, de la gestion des universités, il faudrait qu'elle puisse ouvrir le dialogue à l'enjeu majeur qui a suscité cette mobilisation d'envergure de la part des étudiants, et présentement on ne sent pas la motivation du côté du gouvernement en place.

Alors, ma question est simple pour le premier ministre. Lorsqu'il dit que la ministre de l'Éducation tend la main, est-ce qu'il est d'accord avec moi qu'elle devrait également parler de l'enjeu principal qui touche cette cause, donc celle qui fait en sorte que nous discutons, étude de crédits après étude de crédits, sur l'enjeu des frais de scolarité, ne pensez-vous pas que, puisqu'on s'interrompt toujours sur cette question-là, il serait bien que la ministre, elle aussi, en parle avec les étudiants?

Le Président (M. Bernier): Merci. M. le premier ministre.

M. Charest: M. le Président, j'apprécie beaucoup les bons conseils que me donne le député de Terrebonne sur comment faire fonctionner un parti politique. Dieu sait qu'au Parti québécois ils ont beaucoup à apprendre aux autres partis sur le fonctionnement des partis politiques!

Cela étant dit, M. le Président, je constate aussi, parce que j'ai suivi un petit peu ce débat-là depuis les dernières années, que son chef, à un moment donné, était favorable au gel des droits de scolarité, et elle a changé d'idée. Que le député de Richelieu avait déjà dit: «Le maintien du gel, c'est le sous-financement à perpétuité. Je ne crois pas que ce soit dans l'intérêt des étudiants du Québec, de la recherche et du monde de l'éducation.»

«Je ne crois pas — dit le député de Richelieu — que le Parti québécois doive s'engager en campagne électorale là-dessus — le gel des frais de scolarité. Ce serait dangereux», dit votre collègue, qui, en passant, refuse de porter le carré rouge malgré le fait que vos députés le portent à l'Assemblée nationale du Québec.

Et là sa chef a dit il n'y a pas très longtemps: «Ce que j'ai souhaité, c'est que [oui] on aille vers une avenue comme celle-là — la hausse des frais de scolarité, et qu'après ça elle a changé d'idée. Elle a même dit ceci: «Les étudiants doivent payer plus, [puis] en contrepartie le gouvernement doit investir davantage.» C'est exactement ce que nous faisons. Et c'est pour ça qu'on s'interroge là-dessus. Puis je voyais, le 15 novembre 2011, un titre dans le journal *Le Devoir*: *Le PQ propose le gel des droits de scolarité*, et, le 22 mars dernier, ce n'est pas longtemps, c'est: «La chef du Parti québécois refuse de s'engager à geler les droits de scolarité.» Je reviens toujours avec... C'est parce qu'à un moment donné il faut dire où on se campe. Ce n'est pas suffisamment...

Vous parlez de consensus puis de dialogue. J'aimerais poser une question très pointue, parce que ça a été abordé aujourd'hui à l'Assemblée nationale, cette question-là: Est-ce que vous croyez que le gouvernement doit s'asseoir avec le représentant de la CLASSE dans cette discussion-là? Est-ce que le député de Terrebonne, est-ce que la députée du comté de Taillon croient que le gouvernement doit s'asseoir avec le représentant de la CLASSE?

Le Président (M. Bernier): Merci. M. le député de Terrebonne.

M. Traversy: Merci, M. le Président. Écoutez, j'ai cru percevoir un début de, peut-être, d'un commencement de réponse dans la réponse du premier ministre. Donc, j'ai cru percevoir que... bon, que je n'avais pas de leçons à lui donner au niveau, là, de la formation politique qu'il représente et que, bref, notre position, au Parti québécois, n'était pas assez claire, malgré le fait qu'on l'a démontré en trois étapes, là, d'une manière assez évidente qu'on allait abolir l'augmentation, qu'on voulait geler jusqu'à la tenue d'un sommet, parce qu'on souhaite avoir des discussions puis parce qu'on pense que, dans une visée à moyen et long terme, c'est ce qui nous permettrait d'avoir une solution durable au problème. Bon. Alors, ça, évidemment, le premier ministre, je pense que, là, il a de mieux en mieux compris, de mieux en mieux assimilé. Par contre, lorsqu'on lui pose la question à savoir: Est-ce que la ministre de l'Éducation est prête à ouvrir le dialogue? Ça, par exemple, pas un mot. Pas un mot sur la question qui est posée à cet effet-là.

Alors, je vais être obligé de la répéter: Est-ce que vous pensez, M. le premier ministre, que, comme nous discutons à chaque année, vous et moi, donc, de frais de scolarité et comme l'enjeu qui touche présentement la grève actuelle est la hausse drastique des frais de scolarité, il ne serait pas logique que la ministre accepte d'ouvrir le dialogue en parlant de cette question avec les étudiants qui le réclament de façon... de façon... de bonne foi présentement, et qui sont très intéressés à pouvoir discuter de la question avec vous?

Le Président (M. Bernier): Merci. M. le premier ministre.

M. Charest: Le député de Terrebonne parle de dialogue, ouvrir le dialogue avec les associations étudiantes. Je lui repose la question, là; je le regarde droit dans les yeux, là, les Québécois veulent savoir: Est-ce que, oui ou non, le Parti québécois et son chef croient que nous devons nous asseoir, nous devrions nous asseoir avec le représentant de la CLASSE?

Le Président (M. Bernier): Merci. M. le député.

M. Traversy: Écoutez, les membres de la CLASSE auront à prendre leur choix, là, pour venir s'asseoir ou non autour de la table. Le Parti québécois est un parti qui condamne les actions de perturbation et de violence envers les élus, et donc présentement la CLASSE a à prendre une décision au cours des prochains jours et...

M. Charest: ...de la CLASSE... de vous.

M. Traversy: Et moi, de mon côté, je me dirais, M. le premier ministre, que, si vous voulez poser des questions, vous pourriez venir s'asseoir aussi dans le...

M. Charest: Non, non!

M. Traversy: ...siège de l'opposition...

M. Charest: Non, non! Ce n'est pas assez bon, ça.

M. Traversy: Et là présentement c'est moi qui ai le temps de parole, donc je vais quand même être capable de vous en poser quelques-unes.

M. Charest: Non, non, non!

Le Président (M. Bernier): Excusez...

M. Traversy: Je vous dirais qu'actuellement...

Le Président (M. Bernier): Excusez. Posez vos questions.

M. Traversy: Oui, oui...

Le Président (M. Bernier): Je vous reviens, M. le premier ministre.

M. Traversy: ...j'aimerais bien, mais je me fais... je me fais un peu piquer, là, par... de part et d'autre de cette table, là.

Le Président (M. Bernier): Posez vos questions.

M. Traversy: Alors, la question est très simple, c'est: Ne croyez-vous pas, donc, M. le premier ministre, que le débat devrait s'ouvrir, et même, dans une certaine cohérence et logique, lorsqu'on dit: On veut... On veut regarder à quoi ressemble la gestion de nos universités, on veut regarder de quelle façon on pourrait peut-être mieux baliser certaines dépenses, on veut voir là... on veut parler de qualité de l'enseignement, de diplomation, d'accessibilité, de coordination, vous ne pensez pas qu'on devrait peut-être aussi attendre de voir qu'est-ce qu'on va trouver dans l'ensemble de cette consultation-là, de cette gestion de l'argent qui est déjà investi dans nos universités et notre réseau supérieur, avant justement d'abolir... avant, pardon, d'augmenter de façon drastique les frais de scolarité?

On dirait qu'on met la charrette avant les boeufs, là, présentement. Donc, on dit: On augmente drastiquement les frais. Après ça, on regardera si les fonds vont être bien gérés dans nos universités et on regardera ce qui en est. Vous ne pensez pas que ce serait peut-être mieux de regarder avant tout de quelle façon l'argent est géré et, après ça, par la suite peut-être voir avec les étudiants ce qui est à faire?

● (16 h 50) ●

Le Président (M. Bernier): Merci. M. le premier ministre.

M. Charest: Merci, M. le Président. Le député de Terrebonne fait à nouveau référence au dialogue, que nous souhaitons. Mais il y a un enjeu majeur aujourd'hui, là, on ne peut pas passer à côté, là, c'est aujourd'hui, là. Puis, si le député de Terrebonne ne peut pas répondre, peut-être que la députée de Taillon peut répondre.

Alors, j'interpelle la députée de Taillon: Est-ce que, oui ou non, elle croit que... et son chef et le Parti québécois, que le gouvernement devrait s'asseoir avec les représentants de la CLASSE? La réponse, c'est oui ou non. Les Québécois ont le droit de savoir ça, là. Ce n'est pas un sommet, là, ce n'est pas hypothétique, ce n'est pas demain, puis après-demain, puis on verra, puis on fera, c'est aujourd'hui, là: Oui ou non?

Le Président (M. Bernier): M. le premier ministre, j'apprécierais qu'on passe par la présidence.

M. Charest: Merci, M. le Président.

Le Président (M. Bernier): Merci. M. le député de Terrebonne.

M. Traversy: Merci, M. le Président. Écoutez, on est dans un stade, là, de la crise actuellement où on est en piste de recherche de solutions. Pour commencer à avoir des solutions, ça prend tout d'abord un dialogue. Il faut tout d'abord que le premier ministre démontre une ouverture de dialoguer sur la cause qui est l'enjeu principal de la grève actuelle, qui est l'augmentation des frais de scolarité d'une manière drastique, donc 325 \$ par année pendant cinq ans. On parle d'une augmentation de 75 %. Ce n'est quand même pas rien, ce n'est pas anodin.

Est-ce que d'entrée de jeu le premier ministre est prêt à dire qu'il est d'accord pour ouvrir le dialogue sur cette question? Et, s'il est capable de répondre à celle-ci, je lui répondrai par la suite.

Le Président (M. Bernier): Merci, M. le premier ministre.

M. Charest: Je réponds à la question, M. le Président: Le gouvernement a fait une invitation au dialogue aux associations de la FECQ et de la FEUQ — nous avons pris une position, nous, très claire sur la question de la CLASSE. Et cette invitation au dialogue est sur la base d'une proposition qu'a faite la FEUQ samedi dernier. Et c'est sur la base de cette résolution... Nous avons établi clairement notre position sur la question des droits de scolarité, M. le Président.

Maintenant, j'ai répondu à la question. Est-ce que le député de Terrebonne peut maintenant dire aux Québécois aujourd'hui si, oui ou non, M. le Président, il est d'accord pour... ou s'il demande que les représentants de la CLASSE soient également invités autour de la table? La question est très simple. La réponse, c'est oui ou c'est non.

Le Président (M. Bernier): Merci, M. le député de Terrebonne.

M. Traversy: M. le Président, le premier ministre n'a toujours pas encore répondu à ma question. Et, comme il n'a pas répondu au fait qu'on voudrait que le premier ministre du Québec, ainsi que le gouvernement qu'il représente, ouvre le dialogue sur l'augmentation drastique des frais de scolarité, à ce moment-là, écoutez, je vais continuer à poser ma série de questions pour le laisser réfléchir. Peut-être que plus tard, là, il va... à force peut-être, là, de réflexion, il va être plus enclin à élargir le débat. Et peut-être lui rappeler également que, selon plusieurs études qui ont été menées, on parle d'environ 14 000 \$ en moyenne qu'un étudiant s'endette au Québec lorsqu'il passe au travers, là, d'un baccalauréat, donc, de premier cycle.

Sachant que les facteurs financiers, donc, sont souvent les premières raisons évoquées pour abandonner ses études universitaires — donc, c'est toujours le premier frein, c'est l'obstacle de la question financière qui vient jouer beaucoup dans la décision finale d'un étudiant de poursuivre ou non ses études — pourquoi le gouvernement va-t-il de l'avant avec cette hausse? Et ne pense-t-il pas que, comme la hausse, en tant que telle, est toujours le facteur primordial du débat actuel, on ne devrait pas justement ouvrir le dialogue sur la question avec les étudiants?

Le Président (M. Bernier): Merci, M. le premier ministre.

M. Charest: M. le Président, d'abord je veux juste vous faire une mise en garde, M. le Président. Si le député... Si le Parti québécois et son chef aujourd'hui sont incapables de répondre à une question très simple, soit une question qui est d'actualité aujourd'hui, pas dans six mois puis pas dans un an: Est-ce que, oui ou non, ils accepteraient de s'asseoir avec la CLASSE, en sachant que la CLASSE refuse de condamner la violence... Ce n'est quand même pas une question anodine, là, hein, ce n'est pas une question de détail, quand il y a un groupe qui refuse de condamner la violence et que le Parti québécois est incapable de s'en dissocier, il n'est pas capable de répondre.

Puis je vais vous dire pourquoi le refus de répondre est important. Parce que les étudiants, ici, auraient raison de se poser la question suivante: C'est quoi, vos intentions réelles pour l'avenir? Il y a un vieil adage qui dit: Si le passé est garant de l'avenir, ça va nous donner une idée, hein?

Bien, parlons de ça. Au moment où le Parti québécois était au gouvernement, incluant quand la députée de Taillon était députée de Sherbrooke, le niveau de financement annuel de l'éducation était de 0,7 % par année, l'augmentation annuelle. Sous notre gouvernement, ça a été de l'ordre de 4,5 % par année d'augmentation des budgets. Moi, là, quand je fais le portrait, le refus du député de Terrebonne de répondre à une question qui est pourtant simple, qui est d'actualité aujourd'hui, le refus de la députée de Taillon même de répondre, les agissements antérieurs du Parti québécois en éducation... Puis vous dites aux mêmes étudiants aujourd'hui, ici, assis dans la salle: Oui, on va vous arranger ça dans un sommet; vous allez voir, on va vous arranger ça dans un sommet. Je pense qu'ils auraient raison de craindre qu'ils vont se faire arranger, oui.

Le Président (M. Bernier): Merci.

M. Charest: Mais, à leur place — vous permettez, M. le Président, en concluant — s'ils veulent un choix clair, ils ne sont pas d'accord avec le gouvernement, je peux vous dire une chose: Ils seraient mieux de voter pour un parti politique qui au moins représente un choix clair. Puis, à mes yeux à moi aujourd'hui, ça ressemble bien plus à Québec solidaire qu'au Parti québécois.

Le Président (M. Bernier): M. le député.

M. Traversy: Bien, je suis content de voir que le premier ministre du Québec encourage les Québécois à voter pour Québec solidaire. Ça me surprend un peu de sa part...

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Traversy: ...parce que, bon, je l'ai entendu souvent en Chambre au cours des dernières années, puis il me semble que ce n'est pas ça que j'avais compris dans l'essence de ses propos. Mais, quand même.

Pour ce qui est de certaines questions qui concernent la députée de Taillon, je vais laisser peut-être le premier ministre, là, avoir un échange avec elle un peu plus tard. Donc, s'il a des questions, il va pouvoir s'adresser directement à celle-ci, puisqu'il la connaît très bien. Et peut-être également vous dire, M. le Président, que, présentement, dans le dossier qui touche la hausse des frais de scolarité, on n'a toujours pas de question du gouvernement. Donc, on sent qu'il n'y a pas une ouverture de la part du gouvernement d'aller sur la question des hausses des frais de scolarité annoncées. Il n'y a donc présentement aucun compromis, de ce que je peux sentir, là, de ce côté-ci de la table, sur le fait que les étudiants qui, pour la très vaste majorité, manifestent depuis plusieurs semaines de façon civile, convenable, dans le respect de leurs droits, de façon très convenable, donc n'ont pas réussi encore à faire vibrer la fibre sensible du ministre de la jeunesse et que présentement la volonté de vouloir discuter de la hausse des frais ne semble pas être encore au rendez-vous. Et je déplore la chose, parce qu'il y a environ 78 % de la population au Québec qui souhaite en arriver à une conclusion et qui souhaite un dialogue avec le gouvernement. Et là de voir le gouvernement libéral dire: Écoutez, nous, on ne prendra pas nos responsabilités dans ce dossier-là, on ne veut pas faire nos devoirs, on veut rester à l'écart et on ne cherche pas à avoir de dialogue ou de communication avec les étudiants pour trouver une solution, ça, ça m'attriste beaucoup, parce qu'en quelque part c'est la base de la démocratie que de représenter la population.

Mais je le sais, par contre, que le premier ministre peut changer d'idée, je l'ai vu par le passé changer d'idée. Je l'ai vu pour la commission d'enquête publique. Il y a déjà eu 80 % de la population qui en voulait une. Le premier ministre, il a hésité un peu, un an ou deux, deux ans et demi peut-être, là, mais il a fini par comprendre que, lorsque la population souhaitait quelque chose, des fois il fallait l'écouter d'une façon plus attentive, et peut-être que dans ce dossier-ci la pression y est également.

Et je relance donc ma question au premier ministre: Avec 78 % de la population qui demande un dialogue, ne pensez-vous pas que le temps est venu de s'asseoir avec les étudiants et de trouver une solution une fois pour toutes à cette crise?

Le Président (M. Bernier): Merci. M. le premier ministre.

M. Charest: M. le Président, là, mon collègue... du député de Terrebonne choisit une drôle de journée pour invoquer des sondages. Il sait que je ne suis pas fervent de sondages. Moi, ce n'est pas ma spécialité, M. le Président, les sondages, ce n'est pas ma spécialité dans un autre domaine, la politique. Mais, les sondages, j'ai appris à me méfier de ça. Et ce n'est pas parce que notre parti ne fait pas des sondages, en passant, là. On en fait, des sondages, puis... mais il faut les situer au bon endroit. Mais, il me semble, ce n'est pas la bonne journée pour le député de Terrebonne de parler de sondages, parce qu'on pourrait lui en citer d'autres, mais je vais l'épargner, je ne le ferai pas, parce que ce n'est pas ça qui est le fond.

D'ailleurs, quand le... je veux... je tiens à dire clairement: Quand le gouvernement a pris sa décision, là, on ne s'est pas assis puis on n'a pas fait un sondage, on s'est posé la question suivante: Que devons-nous faire pour l'avenir du Québec? C'est ça, là. Puis, quand je... Je sais que vous m'avez entendu le dire souvent, mais c'est parce que c'est extrêmement important de revenir là-dessus. C'est l'avenir du Québec, là, qui se joue dans nos universités, puis il faut donc s'assurer qu'ils sont à la hauteur de ce qu'il nous faut pour notre nation.

Maintenant, sur la façon d'y arriver, on ne s'entend pas. Le député de Terrebonne n'est pas d'accord avec nous. C'est correct, ça, c'est le propre de la démocratie. Le propre de la démocratie aussi — il vous parle de pression — c'est de dénoncer avec fermeté, clarté, la violence et l'intimidation. Alors, j'espère que le député de Terrebonne est d'accord avec ça aussi, pas avec un éditorial, pas avec un «oui, mais», là, comme je l'ai entendu aujourd'hui à la période des questions, ce qui, j'avoue, me déçoit beaucoup.

Cela étant dit, M. le Président, si vous me...

Le Président (M. Bernier): Il reste une minute sur le bloc, M. le premier ministre.

M. Charest: Bien...

Le Président (M. Bernier): Je vais donner la parole au...

M. Charest: ...je voulais vous dire que le gouvernement a tendu la main...

Le Président (M. Bernier): Je vais vous... Vous allez avoir l'occasion, je vais revenir.

M. Charest: ...a tendu la main aux associations pour qu'on puisse s'asseoir puis discuter ensemble, et nous espérons que cette main tendue sera bien reçue.

Le Président (M. Bernier): Merci. M. le député de Terrebonne, vous avez environ une minute pour terminer...

● (17 heures) ●

M. Traversy: Merci, M. le Président. Écoutez, j'ai de la misère à rester en place, tellement que je suis surpris. Écoutez, on ne parle pas d'un événement, là, anodin ou quelque chose, là, d'habituel ou de quotidien, on parle, là, d'une manifestation historique qui a rassemblé plus de 200 000 étudiants dans les rues de Montréal. On parle d'une situation qui perdure. Je n'ai pas autant d'expérience que le premier ministre, moi, je suis juste né en 1984, mais je n'ai jamais vu ça de mon vivant. Et de vous dire qu'il y a 1 000 enseignants qui ont demandé la démission de la ministre de l'Éducation il y a à peine une semaine, de voir que des injonctions sont données un peu partout à travers le Québec, que des enseignants sont

arrêtés, que des étudiants sont également arrêtés, je pense qu'il serait peut-être temps de trouver une solution. Et, malheureusement, ce que je constate, c'est que le gouvernement en place n'en a aucune.

Le Président (M. Bernier): Merci. Donc, ce premier bloc est maintenant terminé. Nous allons passer du côté du gouvernement. Vous pouvez débiter avec une réponse, si vous voulez, sinon on va passer la parole à Mme la députée de Gatineau.

Mme Vallée: On va laisser le premier ministre poursuivre suite à l'interpellation.

Le Président (M. Bernier): Allez-y, M. le premier ministre.

M. Charest: Merci, M. le...

Le Président (M. Bernier): C'est sur le temps du gouvernement. Vous avez également un bloc de 23 minutes.

M. Charest: 23 minutes? Bien, je vais commencer par cette question-là qu'a soulevée le député de Terrebonne, parce qu'il l'a soulevée comme question à l'Assemblée nationale aujourd'hui puis il vient de le soulever à nouveau, cette histoire d'un professeur, semble-t-il, qui aurait été arrêté. Je ne connais pas l'ensemble des circonstances, mais je veux être très clair avec le député de Terrebonne, parce que je pense que les Québécois doivent savoir si le Parti québécois et son chef approuvent, encouragent, soutiennent ceux qui désobéissent aux lois et aux règlements. Est-ce que c'est... Parce que c'était ça, le sens de sa question aujourd'hui. Puis il y a eu une intervention, une déclaration ministérielle. C'est très sérieux.

Est-ce que le député de Terrebonne, par sa question à l'Assemblée aujourd'hui puis en ce moment, parce qu'il vient de soulever ça, est en train de dire aux Québécois que son chef, son parti et lui disent qu'il faut... ou il accepte, qu'il encourage, soutient que les gens désobéissent aux lois? Alors là, il l'a soulevée, la question. Alors, la réponse, c'est oui ou c'est non?

Le Président (M. Bernier): Merci. Mme la députée de Gatineau.

M. Traversy: M. le Président, question de règlement, s'il vous plaît. Article 35, on ne peut pas imputer des motifs, là, à la chef de l'opposition officielle dans le cadre de ce débat-ci, surtout que ce n'est pas ce qu'elle a affirmé en Chambre tout à l'heure. Donc, je demanderais peut-être au député de Sherbrooke de retirer ces motifs en question.

Le Président (M. Bernier): Je reçois votre commentaire, mais je ne juge pas, comme c'est moi qui est juge, sur ça, je ne juge pas qu'il y a une atteinte à l'article 35.

M. Charest: Moi, je pensais qu'on allait avoir un échange aujourd'hui. Je ne pensais pas me faire lire le Code Morin...

M. Traversy: ...la violence.

Le Président (M. Bernier): Excusez...

M. Charest: ...ou le règlement par le député de Terrebonne, là.

Le Président (M. Bernier): M. le premier ministre...

M. Charest: On va-tu avoir un échange, oui ou non?

Le Président (M. Bernier): M. le premier ministre. M. le premier ministre, s'il vous plaît, c'est moi qui préside. Écoutez, là. Votre question de règlement, moi, je ne considère pas qu'il y avait eu présentement suffisamment d'éléments. Je peux demander au premier ministre d'être prudent dans ses propos, mais je ne retiens pas votre question de règlement.

M. Traversy: Parce que la chef de l'opposition officielle n'a jamais cautionné la violence. Je pense que c'est important de le mentionner. Donc, il faut être prudent.

Le Président (M. Bernier): Oui. Vous aurez l'occasion tout à l'heure de revenir. Vous avez un bloc de 23 minutes. Vous aurez l'occasion de revenir avec vos propos. Là, ce bloc-ci appartient du côté gouvernemental. Donc, allez-y, M. le premier ministre.

M. Charest: Il aura l'occasion sans doute de répondre. Parce que ça, il faut que ce soit éclairci, là. Ça ne peut pas être laissé en plan. Puis il a posé une question là-dessus. Il l'a soulevé. Ce n'est pas moi qui ai choisi de le soulever, M. le Président. C'est lui qui aujourd'hui soulève cette question-là à la commission parlementaire. Alors, comme il la soulève, je pense qu'il a la responsabilité d'aller au bout puis de me dire où il se campe là-dessus.

Je voulais, M. le Président, faire quelques commentaires parce que mon collègue de Terrebonne a soulevé plusieurs sujets au sujet de... sur les questions jeunesse. Et je voulais vous dire ceci, que le gouvernement a effectivement fait une consultation, qui a été faite dans la foulée de plusieurs années de débats sur la question des droits de scolarité, que ce n'est

pas un enjeu qui est sorti de nulle part. Et ça m'a, je vous avoue, fait réagir quand il a parlé d'une consultation qui était soi-disant pipée, après une vingtaine d'années de discussions là-dessus. Difficile de penser qu'il pourrait y avoir là une discussion qui n'était pas... une discussion qui avait fait l'objet de plusieurs rencontres, plusieurs débats sur une très, très longue période de temps. D'ailleurs, on n'est pas les seuls à penser ça. Je voyais une déclaration d'un ancien premier ministre du Parti québécois, M. Bernard Landry, qui disait très clairement, sur la question des droits de scolarité, qu'il fallait effectivement augmenter les droits de scolarité des étudiants. Et je suis étonné aujourd'hui que le Parti québécois prenne une position qui soit contraire à celle que celui-ci a exprimée.

M. le Président, le député de Terrebonne a parlé de la question de la dette. Je voulais souligner une chose qui me paraît très importante là-dessus. Le gouvernement du Québec, depuis les neuf dernières années, a une des meilleures performances, ou la deuxième meilleure performance au Canada dans le contrôle des dépenses de programmes, premièrement. Deuxièmement, nous avons, oui, fait des déficits, comme partout ailleurs dans le monde, dans la période de crise financière et économique. Que le Québec a connu une des meilleures performances au monde pendant cette période-là aussi. Puis, encore là, ce n'est pas moi qui le dis. M. Landry, ancien premier ministre du Québec, dans une entrevue qu'il a donnée à RDI au mois d'août dernier, disait que le Québec est probablement l'endroit qui s'en est le mieux sorti en Occident. Pourquoi? Parce qu'on a mis en place des mesures pour soutenir l'emploi, premièrement — parce que la meilleure chose qu'on puisse faire dans une société pour aider les gens, c'est de soutenir l'emploi — que nous avons soutenu nos entreprises. Nous avons également investi dans les infrastructures, incluant des investissements très importants au niveau de l'énergie.

Aujourd'hui, le résultat fait en sorte que nous allons arriver à l'équilibre budgétaire dans la prochaine année fiscale, plus rapidement que nos voisins. Et, si on prend la peine de comparer la situation québécoise avec celle de nos voisins, en passant, les chiffres parlent par eux-mêmes, hein? On arrive à l'équilibre budgétaire avant, on a fait un contrôle serré des dépenses. Les maisons de cotation de crédit, qui sont les plus objectifs pour à la fois juger de l'état des finances publiques mais également de la performance économique du Québec, lors du dernier budget, pas celui de cette année, mais de l'année précédente, on verra les avis qu'ils donneront sur le budget actuel, étaient à peu près unanimes pour dire que le gouvernement du Québec suivait son plan, que ce plan-là était crédible, que même le Fonds des générations pour réduire la dette était un atout majeur dans la gestion des fonds publics au Québec, M. le Président.

Alors... et cela, bien on va mettre les choses en perspective. La dette au Québec par rapport au PIB, parce qu'il faut donner un sens aux chiffres, était plus élevée sous le gouvernement du Parti québécois, en 1998, qu'il l'aurait été au sommet pendant une période de crise financière et économique mondiale, au Québec. Plus élevée. La dette était plus importante. Alors, ça dit tout, hein, alors qu'on sort d'une crise financière et économique qui...

Je veux rapidement rappeler les propos de M. Landry, que ça date du 26 décembre... 25 décembre 2010, dans une revue, il dit: «Personne n'aime payer plus pour quoi que ce soit. Nos étudiants paient les frais les plus bas du continent. Ce qui en un sens est à notre honneur selon nos traditions de solidarité. Mais cette générosité, vue de près, consacre un certain nombre d'injustices commises de bonne foi, mais difficiles à justifier surtout dans le contexte budgétaire actuel.

«D'abord, geler les frais aussi longtemps équivaut à les baisser. En raison de l'inflation, ils sont aujourd'hui beaucoup plus bas qu'il y a 25 ans. Cela n'est pas cohérent lorsque tout le monde paie plus pour tout, que d'autres paient de moins en moins. Surtout au moment où notre État national, déjà lourdement endetté, doit faire face à des frais de santé plus élevés et des revenus moindres [au] raison du vieillissement de la population.»

Il continue avec question d'équité: «Autre problème: notre système de très bas tarifs équivaut à demander des efforts aux moins riches, pour transférer des ressources vers des gens plus à l'aise. En effet, les enfants de ces derniers fréquentent plus l'université que les autres. Lorsqu'ils seront instruits ils gagneront généralement beaucoup plus que ceux qui n'auront pas fait d'études avancées. "Qui s'instruit s'enrichit", suivant la vieille formule. Il est bien qu'il en soit ainsi, mais cela ne doit pas servir à consacrer l'inéquité. On peut donc considérer ces hausses justifiées...» Ça, c'est Bernard Landry, votre ancien premier ministre, qui dit ça. Ce n'est pas moi, c'est lui.

Je veux terminer sur une dernière chose, parce que mon collègue de Terrebonne a fait référence, M. le Président, aux revenus disponibles, les augmentations de tarifs. Je voulais lui souligner ceci: Depuis 2009, nous avons fait un certain nombre de gestes, je pense aux réductions d'impôt de 1 milliard de dollars pour la classe moyenne et à d'autres mesures pour soutenir les familles québécoises. Or, aujourd'hui et avec les décisions prises sur les tarifs, incluant ce qu'il a mentionné, aujourd'hui, le revenu disponible des Québécois est plus élevé qu'il l'était au moment de notre élection. Et ce, M. le Président... je cherche les chiffres... Attendez... On va vous les trouver. Je cherche le tableau, l'autre jour, là, sur les revenus. Je peux vous donner une évaluation qui a été faite... Ah! voilà. O.K.

● (17 h 10) ●

Et là c'est *Revenu disponible net* — *Des hausses de taxes pour 2012*. Alors, pour ceux qui gagnent 100 000 \$ par année — ça, c'est de revenus, donc — ils ont 6,5 % de plus dans leurs poches qu'en 2003; pour ceux qui gagnent 75 000 \$, 12,1 %; 50 000 \$, 13,9 %; 30 000 \$, 39,8 %; 25 000 \$, 40,7 %. Pourquoi? Parce que le gouvernement a mis en place... a réinstauré les allocations familiales, que la chef de l'opposition officielle avait coupées. Nous les avons pondérées en faveur des familles à bas revenus, incluant les familles monoparentales. Cela a augmenté sensiblement le revenu des plus pauvres, et cette allocation familiale là est non imposable. Nous avons mis en place un programme qui s'appelle Prime au travail pour augmenter les revenus de ceux qui sont les bas salariés; nous avons réduit les impôts, aussi, pour la classe moyenne.

Alors, le résultat net, c'est qu'aujourd'hui la pauvreté au Québec a été diminuée. Et on est le seul endroit, à ma connaissance, en Amérique du Nord où l'écart entre les riches et les pauvres a été diminué depuis les neuf dernières années. Et la pauvreté, M. le Président, a été diminuée de manière sensible pour les familles québécoises. Alors, je tenais à le rectifier, parce que l'impression que donnait le député de Terrebonne, c'est que les gens payaient plus. Les gens ont peut-être le sentiment de payer plus, hein? Personne n'aime ça, payer des impôts ou des taxes, puis Dieu sait, c'est vraiment partout, tout le temps. Je peux vous dire, depuis le temps que je fais de la politique, c'est vrai tout le temps. Mais il arrive un moment où

les gouvernements doivent prendre des décisions. C'est ce que nous faisons, puis on le fait avec beaucoup de conviction puis avec beaucoup de... et également beaucoup de rigueur et d'écoute aussi. Ce qui ne nous a pas empêchés, depuis les dernières semaines, par exemple, d'annoncer, le 5 avril dernier, une amélioration au programme de prêts, le remboursement proportionnel au revenu. Et, dimanche dernier, Mme la ministre Beauchamp a dit à la FEUQ: Bien, vous faites une proposition? On va s'asseoir puis on va en parler.

Et c'est ce que nous souhaitons, qu'on puisse s'asseoir puis en parler, mais à la condition qu'on soit sur les mêmes valeurs aussi, d'où le refus que nous avons exprimé de ne pas s'asseoir avec la CLASSE. Vous, vous vous assoiriez avec la CLASSE, c'est ce que vous êtes en train de dire aujourd'hui, je le comprends. Je pense que c'est important que les Québécois le sachent. Et nous, on va continuer à être à l'écoute puis à travailler avec le mouvement étudiant puis on va continuer à travailler dans le sens de ce que je viens de vous décrire pour augmenter le revenu disponible des Québécois.

Le Président (M. Bernier): Merci. Mme la députée de Gatineau.

Mme Vallée: M. le Président, M. le premier ministre, c'est un plaisir, chers collègues, de participer encore une fois à l'étude des crédits jeunesse. Comme vous le savez, M. le Président, depuis trois ans, j'ai l'honneur, le privilège d'assister le premier ministre dans la question des dossiers jeunesse. C'est un plaisir de participer pour une deuxième année consécutive avec notre collègue de l'opposition qui... que je vois très peu pendant l'année, que je vois une fois par année. Et, malgré les invitations et les mains tendues, on n'a pas eu la chance, malheureusement, d'échanger sur les enjeux jeunesse. Et je tenais à prendre quelques minutes tout simplement pour brosser un petit peu le tableau, parce que notre collègue de l'opposition tout à l'heure a laissé planer un sombre portrait des dossiers jeunesse au Québec, alors que c'est tout le contraire.

Dans un premier temps, M. le Président, peut-être qu'il n'est pas mauvais de rappeler que le budget qui a été déposé par notre collègue le ministre des Finances le 20 mars dernier démontre la priorisation donnée aux dossiers jeunesse par notre gouvernement. Dans un premier temps, il est essentiel, je pense, de souligner que les crédits et les dépenses liés à la Stratégie d'action jeunesse pour 2009-2014 sont bonifiés de 1 % au cours de la prochaine année. Et pendant... et également l'ensemble des ministères autres que la Santé et l'Éducation réduisent, eux, leurs dépenses de 0,9 %. Le budget de la Stratégie d'action jeunesse est bonifié, et ça, ça démontre l'importance qui est accordée. Parce qu'au-delà de l'enjeu, qui est très important et pour lequel plusieurs jeunes étudiants se sont mobilisés aujourd'hui, il y a une stratégie d'action jeunesse qui est mise en oeuvre par notre gouvernement pour la période 2009-2014. En passant, je tiens à remercier le personnel du Secrétariat à la jeunesse qui travaille au quotidien dans la mise en oeuvre de cette Stratégie d'action jeunesse là. Ils sont peu, mais ils sont extrêmement dynamiques et extrêmement dévoués.

Pour revenir au budget qui a été présenté le 20 mars dernier, il y a une série de mesures qui touchent directement les jeunes et qui ont été mises de l'avant par le ministre des Finances. Dans un premier temps, le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé ont vu leur budget augmenter. Alors, ça, c'est une démonstration assez claire de l'importance qui est accordée dans un contexte où on maintient le cap sur l'équilibre budgétaire. Il y a également un certain nombre de mesures, et je pense que, dans le contexte actuel, il est très important de penser à la bonification, entre autres, de 4 millions de dollars par année qui est accordée au programme Alternative jeunesse. Alternative jeunesse, c'est quoi? C'est encourager les bénéficiaires d'aide sociale de moins de 25 ans à intégrer le marché du travail. On parle des gens qui sont taxés, on parle des gens qui ont besoin de travailler. Bien, ça, c'est une mesure concrète destinée aux jeunes du Québec, M. le Président, et qui vise à réintégrer, à aller chercher les jeunes qui sont en marge de la société, à les intégrer et à les faire participer sur le marché du travail. Et Dieu sait que nous avons besoin de cette main-d'oeuvre, nous avons besoin de ces jeunes, parce qu'il y a aussi des besoins criants de main-d'oeuvre un peu partout sur le territoire, en région d'abord et avant tout. Et la bonification du programme Alternative jeunesse va permettre d'accompagner des milliers de jeunes dans leur démarche personnelle. Ça, c'est important, ça, c'est la jeunesse, c'est une mesure concrète.

Une autre mesure, M. le Président — et je sais qu'on y reviendra un peu plus tard — c'est la bonification du crédit d'impôt pour les jeunes en région, pour les jeunes qui souhaitent retourner s'établir ou aller s'établir dans les régions du Québec. Parce que les régions ont besoin de ces jeunes-là et parce que les jeunes, aussi, aiment s'installer dans les régions. Alors, ça, c'est une bonification qui est très importante. Les Fonds d'initiatives autochtones également seront bonifiés, au niveau des dossiers jeunesse. Et l'autre élément, l'autre mesure, je pense, qui est comprise au budget et qui touche directement les jeunes, c'est la bonification du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique, les infrastructures sportives que l'on retrouve dans les différentes municipalités et non seulement dans les grands centres. Alors, toutes les petites... les patinoires, les terrains, les pistes cyclables qui sont mis en place dans les différentes municipalités du Québec bénéficient à l'ensemble de la population, mais bénéficient également aux jeunes.

Il y a aussi de bons coups qui méritent d'être mis en valeur à travers la Stratégie d'action jeunesse. Parce que la stratégie, vous le savez, a ciblé six défis: l'éducation, l'emploi, l'entrepreneuriat, la santé, les régions, la diversité et l'environnement. C'est 116 moyens d'action qui sont mis en place par plus de 300 partenaires, M. le Président. Alors, ça, c'est des gens qui au quotidien s'activent pour le bénéfice des jeunes du Québec. Et, cette stratégie-là, on en parle peu, notre critique de l'opposition en parle peu, s'y intéresse peu, mais c'est une stratégie, M. le Président, qui met en place des moyens concrets pour soutenir la jeunesse. Et la jeunesse, M. le Président, c'est de 0 à 35 ans, c'est de la petite enfance en passant par l'école primaire, par le secondaire, le cégep, les universités. C'est des moyens pour aller chercher les moins nantis, les mieux nantis, pour intéresser ceux qui sont en marge, pour soutenir les jeunes qui vivent des problématiques particulières, bref, ce sont un tas de mesures, dont entre autres IDEO 16-17, une mesure d'accompagnement pour les jeunes. C'est Place aux jeunes en région. Ce sont énormément... le défi... les défis environnementaux. Bref, les projets qui sont mis en place, on pourrait en parler pendant des heures, et j'espérais que les crédits puissent aussi mettre en valeur cette belle stratégie.

Il reste peu de temps, M. le Président, et je tenais à interpeller le premier ministre sur une question qui nous tient à coeur particulièrement en tant que parlementaires, en tant que responsable des dossiers jeunesse, mais également en

tant que mère. Je crois que le Québec a, au cours des dernières années, beaucoup, beaucoup parlé de persévérance scolaire. Et, à quelque part, ça s'inscrit aussi dans le sujet de l'heure. Alors, il a été question en 2008, en 2009, de persévérance scolaire. Il y a eu des grands sommets, des grands débats, des grands enjeux, et j'aimerais, M. le Président, prendre... profiter de cette opportunité pour pouvoir obtenir de la part du premier ministre un petit résumé de ce que fait, de ce que met en place le gouvernement pour favoriser la persévérance et la réussite scolaires. Parce qu'il y a des défis, il y a certaines régions où les défis sont plus grands et il y a certaines régions où on s'est mobilisé très fort. Et j'aimerais pouvoir aborder cette question cet après-midi avec le premier ministre.

Le Président (M. Bernier): M. le premier ministre, vous avez environ quatre minutes.

● (17 h 20) ●

M. Charest: Quatre minutes, je vais y aller rapidement. D'abord pour dire que c'est un enjeu qui est extrêmement important puis qui a fait l'objet de plusieurs débats sur plusieurs années au Québec. Mais il faut s'entendre sur les bonnes définitions. Parce qu'il y a les taux de décrochage scolaire pour la population en général puis il y a les moins de 20 ans. Puis, sur la population en général, le Québec a une moyenne de diplomation supérieure à la moyenne canadienne, des États-Unis puis l'OCDE. Là où le Québec a un enjeu, c'est sur les moins de 20 ans. En d'autres mots... Puis là on définit le taux de décrochage, qu'on appelle, de poursuite, là, des études, en fonction du nombre d'étudiants qui finissent le cours dans le temps prescrit par le programme. Et, là-dessus, le Québec a des enjeux sur lesquels on a bougé.

Mais je voulais vous souligner qu'on a fait des progrès énormes depuis les dernières années là-dessus. L'Institut de la statistique du Québec avait publié au mois de décembre 2010, il n'y a pas très longtemps, une étude très importante sur un certain nombre de sujets, sur l'état des finances... de la situation québécoise sur plusieurs sujets. Puis ils avaient une remarque sur l'éducation qui m'a beaucoup impressionné. Je le cite, là, c'est un avis de... un communiqué de presse daté du 14 décembre 2010: «Le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires a connu une nette progression au cours des 30 dernières années, passant de 57 % en 1975-1976 à plus de 87 % en 2007-2008. Cette situation résulte d'une augmentation du taux d'accès aux études de cinquième année du secondaire et d'une forte réduction du taux de décrochage scolaire. En effet, le taux d'accès est passé de 67,2 % à 76,2 % entre les années 1985-1986 et 2007-2008, alors que le taux de décrochage chez les jeunes de 17 ans a régressé de 26,2 % à 9,2 % entre 1979 et 2007. Soulignons, par ailleurs, que, pour cette même période, [le] taux [de] l'obtention d'un baccalauréat [a] plus que doublé, passant de 15 % à [...] 30 %.» Alors, tu sais, il y a... Quand on prend un peu de hauteur, là, puis on prend un peu de recul sur ces enjeux-là, on est capables de constater les progrès très importants qui ont été accomplis.

Maintenant, il y a un enjeu qui est très pointu, sur les étudiants qui ne finissent pas le programme dans le délai prescrit. Puis ça, ça présente un enjeu très réel. On a lancé en 2009 une importante initiative où on investit annuellement près de 885 millions de dollars. Et cette stratégie d'action, qui a été lancée le 9 septembre 2009, qui nous amène à poser un certain nombre de gestes, l'objectif qu'on s'est fixé comme société, c'est d'arriver à un taux de diplomation de 80 % pour ces jeunes-là d'ici 2020, un taux de diplomation. Et les progrès sont encourageants. On réussit à diplômer davantage de jeunes. Pour l'ensemble du Québec, en 2003-2004, c'était 84,8 % qui étaient diplômés, en 2009-2010, la dernière année pour laquelle on a les chiffres, on est rendus à 94,1 %, une augmentation, surtout dans le dernier tiers, on sait que c'est l'effort le plus important, de 9,3 %. Chez les moins de 20 ans, parce que c'est dans cette cohorte-là... avec qui l'enjeu est le plus important. En 2003-2004, on était à 70,6 %, puis, en 2009-2010, 73,8 %, une augmentation de 3,2 %. Et là on est dans des cohortes où c'est plus difficile, mais les progrès sont là. Puis, chez les garçons de moins de 20 ans, parce qu'on sait que la question de la persévérance des études se pose en particulier pour les garçons, en 2003-2004, c'est 64,3 %, puis, en 2009-2010, toujours la dernière année pour laquelle on a des chiffres, M. le Président, c'est 67,8 %, donc une augmentation de 3,5 %.

Ce que je suis en train de vous dire, c'est ceci: Les efforts que nous faisons collectivement... Puis, le mot, je ne l'emploie pas parce que c'est un cliché, parce qu'il y a vraiment, dans cette stratégie-là, une grosse mobilisation qui s'est faite dans chacune des régions. Par exemple, une des innovations qui a été très utile, ça a été la notion de partenariat. La ministre conclut des partenariats avec chacune des commissions scolaires, parce qu'elles ont des réalités différentes à travers le Québec, pour qu'elles puissent, elles, mettre en place des mesures qui sont propres aux enjeux de chacune des régions.

Le Président (M. Bernier): En conclusion, M. le premier ministre. Ça va?

M. Charest: Bien, la conclusion, c'est qu'on est sur la bonne voie mais qu'on doit continuer.

Le Président (M. Bernier): Merci. Nous allons maintenant retourner du côté de l'opposition pour un premier bloc de 10 minutes avec la députée de Taillon. Par la suite, nous irons... du député de Nicolet-Yamaska pour un bloc de questions-réponses de cinq minutes. Et nous terminerons avec le député de Terrebonne avant de retourner au gouvernement. Donc, Mme la députée de Taillon.

Mme Malavoy: Merci, M. le Président. Vous me permettez de saluer le premier ministre, en rappelant que, d'ailleurs, nous avons été tous les deux députés de Sherbrooke en même temps à une certaine époque, ce qui fait qu'effectivement nous nous connaissons depuis fort longtemps. Je salue mes collègues députés ministériels, les personnes qui accompagnent le premier ministre et je salue bien évidemment ces nombreux étudiants et étudiantes qui sont là très calmement mais qui sont là parce que, bien entendu, ce dont on parle aujourd'hui a pour eux une importance cruciale, pour eux et, je dirais, pour l'ensemble de la société québécoise également.

On assiste depuis ces dernières semaines à une mobilisation très rare en sol québécois, une immobilisation qui va bien au-delà, d'ailleurs, des grèves étudiantes, qui est allée chercher des parents, des grands-parents, des professeurs, des

gens de tous les métiers qui se demandent un petit peu ce qui se passe au Québec et qui donc sont venus dénoncer cette hausse drastique de 75 % des frais de scolarité décrétée par le gouvernement à partir de 2012.

Rappelons, mon collègue de Terrebonne l'a fait, mais rappelons que ça s'ajoute à une hausse de cinq années de suite au terme de laquelle les étudiants et les étudiantes auront déjà payé 500 \$ de plus. Ma première question au premier ministre, qui disait tout à l'heure qu'il veut prendre un peu de hauteur, moi, je voudrais prendre un peu de hauteur et de perspective: Nous avons fait, au Québec, depuis 40 ans, un peu plus de 40 ans, des choix importants d'accessibilité aux études supérieures. Tous gouvernements confondus, Parti québécois, Parti libéral, en alternance, on a maintenu des frais de scolarité très bas. On ne s'est jamais demandé si on devait rattraper la moyenne canadienne. On ne s'est jamais demandé si on devait faire que ceux qui avaient étudié en 1967 paient exactement la même chose que ceux qui viendraient plus tard. On a fait des choix.

Moi, j'aimerais comprendre comment le premier ministre, du haut de son poste, avec ses responsabilités, a pu comme ça, d'un coup de plume, remettre en question un choix collectif de près d'un demi-siècle.

Le Président (M. Bernier): Merci, Mme la députée. M. le premier ministre.

M. Charest: J'accueille avec beaucoup d'ouverture la question de la députée de Taillon, que je salue aussi parce que, oui, effectivement nous avons été collègues dans le comté de Sherbrooke à l'époque où j'étais dans le Parlement fédéral et qu'elle était à l'Assemblée nationale du Québec. Et je m'en rappelle très bien. D'ailleurs, on s'était connus bien avant qu'elle soit élue à l'Assemblée nationale du Québec, M. le Président.

Elle me pose la question sous l'angle de celui qui occupe le poste de premier ministre, et je trouve ça intéressant, parce que posons la question à ceux qui justement ont occupé cette responsabilité. Pensons à d'anciens premiers ministres du Parti québécois. On pourrait poser la même question à Lucien Bouchard. Elle a été dans le gouvernement de M. Bouchard. Est-ce que Lucien Bouchard n'est pas favorable à l'augmentation des droits de scolarité? Bon. C'en est un, ancien premier ministre du Québec du Parti québécois. Si M. Bouchard n'est pas convaincant, elle pourrait poser la question à Bernard Landry, ancien premier ministre du Québec du Parti québécois, qui, lui également... je viens de lire une longue... un extrait d'une intervention qu'a faite M. Landry sur cette question-là où il est favorable à la question de l'augmentation des droits de scolarité.

Je lui donne les références de deux anciens chefs du Parti québécois, deux anciens premiers ministres du Parti québécois parce que je soupçonne que ma réponse à moi ne sera pas une réponse qu'elle va accepter. Mais peut-être qu'elle trouvera davantage de grâce dans la réponse de deux anciens chefs sous qui elle a travaillé. Maintenant, où se situe ce débat après de longues, longues années de débats? Rappelons-nous qu'en 2016-2017, lorsque nous arriverons à terme dans l'augmentation des droits de scolarité, qui, en passant, quand on écrit «inclut le crédit d'impôt», vous convenez avec moi, n'est pas de 325 \$ par année, le coût est de 200... quoi, 235 \$ par année, 230 \$, vous êtes d'accord avec moi? Oui. Bon.

Alors, cela étant dit...

Le Président (M. Bernier): M. le premier ministre...

Mme Malavoy: ...il veut, mais...

M. Charest: Vous... Je vais finir dans quelques secondes, si vous voulez, mais, en 1964-1965, la contribution étudiante représentait 26,4 % des coûts. Si on avait maintenu l'inflation aujourd'hui, si on l'avait même juste maintenue comme ça, on serait à 26,4 %. Ce n'est pas ça que nous demandons, nous croyons qu'à 17 % c'est une contribution qui est équitable, M. le Président.

Le Président (M. Bernier): Merci. Mme la députée.

● (17 h 30) ●

Mme Malavoy: En fait, M. le Président, l'impression que j'ai, puis je ne crois pas être la seule à l'avoir, c'est que le premier ministre a pris cette décision sans qu'il y ait de débat. Quand il y a eu, au Québec, un virage important de démocratisation de l'éducation, quand on a commencé, dans les années soixante, avec le gouvernement libéral, d'ailleurs, à vouloir donner accès à toute la population du Québec aux bienfaits de l'éducation pour les gens et aussi pour que la société se développe, on a fait un vaste débat. Quand on a fait le choix d'avoir des frais de scolarité bas, on a fait un vaste débat. Là, honnêtement, il n'y en a pas eu.

Alors, j'aimerais que le premier ministre m'explique ce qu'il appelle un débat, parce que me sortir des extraits de ce qu'un ancien premier ministre a pu dire, ça n'est pas une argumentation, c'est avoir dans ses papiers des références. Mais moi, je peux en avoir d'autres. Moi, je veux comprendre ce que le premier ministre appelle un débat, parce que, de notre point de vue, l'impression que nous avons et que, je pense, beaucoup de gens ont, c'est qu'une décision a été prise, on a fait un simulacre de rassemblement de partenaires à l'occasion de laquelle, rencontre, on a décrété qu'il y aurait une hausse, puis on voulait simplement savoir si elle était plus ou moins élevée. Il n'y a pas eu de débat.

Il n'y a tellement pas eu de débat, M. le Président — je vais poser une sous-question — qu'on se rend compte maintenant que le gouvernement est prêt à bonifier son offre, parce qu'il n'y avait pas pensé avant. Ce n'est pas qu'il n'y avait pas pensé, c'est qu'il n'avait pas voulu ouvrir la discussion avant. Alors, expliquez-moi. J'aimerais que le premier ministre m'explique comment il raisonne pour dire qu'il y a eu un débat de société autour de cette question.

Le Président (M. Bernier): Merci. M. le premier ministre.

M. Charest: Merci, M. le Président. D'abord, Lucien Bouchard et Bernard Landry ne sont pas des simulacres. Et, si elle rejette avec autant de désinvolture les opinions de deux anciens premiers ministres du Québec, deux...

Mme Malavoy: M. le Président...

Le Président (M. Bernier): Je vous invite à la prudence.

Mme Malavoy: ...il ne peut pas déformer mes propos comme ça.

M. Charest: Bien...

Mme Malavoy: J'ai parlé d'un simulacre de débat...

Le Président (M. Bernier): Oui.

Mme Malavoy: ...jamais je n'ai mentionné mes anciens collègues comme faisant partie ou étant associés à ce mot.

M. Charest: Bien, je regrette, mais vous dites qu'il n'y a pas eu de débat, il n'y a pas eu de discussion. Ils se sont quand même exprimés. Ils se sont exprimés quand et où?

Mme Malavoy: Je parle d'un débat donné par le gouvernement. Je parle d'un débat pris en charge par le gouvernement.

Le Président (M. Bernier): Écoutez... Regardez, là, en ce qui regarde les échanges, revenons à la... Ce que je vous demande, M. le premier ministre, c'est que...

M. Charest: Bien, M. le Président...

Le Président (M. Bernier): J'ai entendu les paroles de Mme la députée de Taillon, et elles ne s'adressaient pas à la personne, mais elles s'adressaient à un contexte.

M. Charest: Bien, moi, je le comprends comme ça. J'accepte votre commentaire, M. le Président. Moi, je le comprends comme ça. Quand la députée de Taillon rejette du revers de la main des opinions exprimées par des anciens chefs du Parti québécois puis des premiers ministres du Québec, bien il faut le dire. Et ils se sont quand même exprimés.

Mais parlons-nous clairement, là, parce que là ça devient, là... on joue sur les mots. Elle n'est pas d'accord avec la décision. Bien là, elle va dire, parce qu'elle n'est pas d'accord avec la décision, qu'il n'y a pas eu de débat. Hein, c'est un vieux truc, ça. Parce que je ne suis pas d'accord, il n'y a pas eu... donc, il n'y a pas eu de débat, ou le débat n'a pas été à mon goût, parce que, si le débat aurait été à mon goût, on aurait eu la décision que je veux, moi, que nous voulons, nous.

Pire que ça, on ne sait pas quelle décision veut le Parti québécois. C'est... Moi, franchement, là, je me mets à la place des étudiants, ça, c'est bien plus inquiétant. J'ai eu... Je prenais la peine de vous dire, M. le Président, il y a quelques minutes... Je me mets à la place des étudiants, qui veulent un résultat clair, il serait plus approprié qu'ils votent pour Québec solidaire, s'ils ne sont pas d'accord avec le gouvernement du Québec, que pour le Parti québécois, parce qu'ils ne sauront pas du tout dans quoi ils s'embarquent. Puis, si le passé est garant de l'avenir, c'est drôlement inquiétant.

Cela étant dit, il y a eu des débats. Il y a eu un forum de convoqué, il y a eu des années... On a fait ce débat-là pendant une vingtaine d'années. À moins... Est-ce que la députée de Taillon ne vivait pas au Québec dans les 20 dernières années? On en a eu, des débats, sans arrêt sur cette question-là des droits de scolarité, alors à un moment donné... Sauf que, quand on est un gouvernement puis on est responsable, on arrive à une décision après avoir écouté. Maintenant, vous ne nous reprochez pas, après nous avoir demandé d'écouter puis de modifier... Quand le gouvernement dit: Oui, j'ai écouté... Parce qu'on ne vit pas dans un musée, il n'y a rien de statique. Il est possible pour nous, lorsque nous écoutons, d'aborder des enjeux puis dire: Oui, on peut faire mieux sur certaines choses. Franchement, on ne va pas nous reprocher de justement poser des gestes qui vont en ce sens-là. Cela étant dit, nous avons écouté beaucoup, puis on a fait le débat...

Le Président (M. Bernier): Merci.

M. Charest: ...sur des droits de scolarité depuis 20 ans. On arrive à une conclusion à laquelle nous croyons beaucoup et on regrette que vous, vous n'ayez pas de position là-dessus.

Le Président (M. Bernier): Merci. Mme la députée de Taillon, je vous laisse terminer votre bloc.

Mme Malavoy: La meilleure preuve qu'il n'y a pas eu de débat est que la population du Québec n'était pas du tout derrière ce changement de cap. La meilleure preuve, c'est qu'il y avait quand même 200 000 personnes dans la rue le 22 mars et que, depuis, il ne cesse d'y avoir des manifestations qui dénoncent ce choix du gouvernement. Alors, s'il y avait eu un débat, on n'en serait pas là.

Le Président (M. Bernier): ...M. le député de Nicolet-Yamaska, vous avez un bloc de cinq minutes, donc je vous invite à des questions courtes, des réponses courtes également, qu'on puisse échanger — le bloc est quand même court — pour donner le maximum d'opportunités au député. Allez-y, M. le député.

M. Aussant: Merci. Bien, en fait, j'ai une question fondamentale. J'espère donc que le premier ministre y répondra au lieu d'utiliser son temps oratoire à mauvais escient comme il le fait de temps en temps.

Le Président (M. Bernier): Il ne faut pas partir dans ce sens-là, là. Je vous laisse poser vos questions, là, sans présumer, là, des choses au niveau des personnes.

M. Aussant: D'accord. Bien, il y a une chose sur laquelle on sera d'accord, le premier ministre et moi, c'est que tout passe par l'éducation quand on parle de l'avenir du Québec, que ce soit le développement économique, le développement social, ça passe par l'éducation au sens large, c'est-à-dire la formation, le perfectionnement, l'instruction, la scolarité, etc.

Et donc ma question est fort simple. Le premier ministre a décidé d'augmenter assez drastiquement les frais de scolarité. D'autres pays dans le monde ont choisi la gratuité scolaire. Ils se sont rendu compte que ce que ça donne comme résultat à terme, c'est que les gens, en moyenne, sont mieux formés dans leur domaine, donc commandent des salaires plus élevés en arrivant sur le marché du travail et donc paient plus d'impôt. Ce qui fait qu'à terme la gratuité scolaire est un investissement rentable et non une dépense.

Donc, le premier ministre prétendra sans doute que son gouvernement en est un sérieux. J'aimerais savoir sur quelles études sérieuses il s'est basé pour décréter que c'était plus payant d'augmenter les frais de scolarité à terme que d'instaurer la gratuité scolaire, comme plusieurs pays l'ont fait dans le monde, et pas les moindres. Ce sont des pays qui figurent systématiquement au sommet des classements de développement social et économique, comme les pays scandinaves ou l'Allemagne. Donc, j'aimerais savoir du premier ministre sur quelles études sérieuses il s'est basé pour prendre cette décision-là.

Le Président (M. Bernier): Merci. M. le premier ministre.

M. Charest: Merci. Je veux remercier le député de Nicolet-Yamaska. Vous me permettez de prendre un instant pour souligner au passage une remarque qu'il a faite sur la question de l'endettement qui m'apparaissait juste, parce qu'il y a eu des débats sur l'endettement au Québec et des remarques faites par différents parlementaires, mais...

M. Aussant: M. le Président, j'ai très peu de temps. Je voudrais qu'il réponde à ma question et non sur ce que j'ai dit sur un autre sujet.

Le Président (M. Bernier): Écoutez, M. le député Nicolas-Yamaska, je vous ai donné le temps que vous aviez pour...

M. Aussant: C'est Nicolet-Yamaska.

Le Président (M. Bernier): ...pour poser... Nicolet-Yamaska, pour poser votre question. On va laisser la chance au premier ministre. Mais, d'une façon ou d'une autre, je vais vous réserver une minute pour la fin, pour que vous puissiez reprendre la parole, et vous pourrez, à ce moment-là, passer vos commentaires. M. le premier ministre.

M. Charest: J'allais le remercier... J'ai des reproches à lui formuler parce qu'il a dit récemment, sur la question de l'endettement, que le Québec n'est pas plus endetté que la moyenne des pays de l'OCDE, le regroupement des... Il me semblait qu'il y avait là une remarque qui était juste dans les circonstances pour tous les autres, incluant certains démagogues, sur ces enjeux-là qui disent à peu près n'importe quoi. Alors, je voulais juste vous faire plaisir, pour vous dire que j'ai remarqué ça, que vous aviez fait une remarque qui me paraissait très juste.

Maintenant, des études, il y en a beaucoup sur ces questions-là, incluant la question de l'accessibilité aux études. Et comment se fait-il qu'il y a plus d'étudiants en Ontario, par exemple, qui accèdent aux études postsecondaires, universitaires, qu'au Québec, puis les frais de scolarité sont beaucoup plus élevés? C'est une question. Alors, comment se fait-il? Il doit y avoir des raisons. Mais, si ce n'est pas convaincant pour lui, je vais reprendre, parce qu'il n'était pas là tantôt. Son ancien chef, Bernard Landry, a abordé cette question-là pour dire que c'est une question d'équité. Parce que vous avez parlé de ceux qui paient de l'impôt une fois que... Puis c'est vrai qu'un étudiant qui gradue... plus un étudiant a de l'éducation... plus une personne a une éducation, une formation, plus elle a des chances d'avoir un emploi rémunérateur et donc de payer des impôts. Mais M. Landry disait: Oh! Problème de notre système. De très bas tarifs équivalait à demander des efforts aux moins riches pour transférer des ressources vers des gens plus à l'aise. M. Landry qui disait ça: «En effet, les enfants de ces derniers fréquentent plus l'université que les autres. Lorsqu'ils seront instruits, ils gagneront généralement beaucoup plus que ceux qui n'auront pas fait d'études avancées. "Qui s'instruit s'enrichit", suivant la vieille formule. Il est bien qu'il en soit ainsi, mais cela ne doit pas servir à consacrer l'inéquité. On peut donc considérer ces hausses justifiées...»

Le Président (M. Bernier): Merci, M. le premier ministre. M. le député de Nicolet-Yamaska, il vous reste une minute.

M. Aussant: Bien, si on fait l'hypothèse que la gratuité scolaire donne l'accessibilité totale à tout le monde, ça, c'est juste, en faisant aussi l'hypothèse que le système d'imposition va aller chercher les impôts dans les poches des plus riches, comme un système qui fonctionne normalement.

Moi, je voulais savoir, ma question, c'est: Sur quelles études vous vous êtes basés pour décréter que c'était plus payant pour le Québec d'augmenter les frais de scolarité que d'instaurer la gratuité scolaire, comme les pays les plus riches au monde l'ont fait? Et il y a un lien de cause à effet qu'ils soient au sommet de ces listes-là. Tout passe par l'éducation, et eux ont décidé d'investir dans l'éducation.

Le Président (M. Bernier): 30 secondes.

M. Charest: Je ne peux pas faire un lien de cause à effet plus clair que celui de notre voisin de l'Ontario, qui a des frais de scolarité qui sont à peu près le double de ce qu'ils sont au Québec, puis pourtant il y a plus d'étudiants qui sont dans les universités ontariennes, puis le taux de graduation est plus élevé, de un. Alors, il me semble que ça, c'est clair. Le constat est très, très clair là-dessus.

Le Président (M. Bernier): Merci.

M. Aussant: Je veux juste vous préciser, en économie, il y a un principe... une phrase, on dit: Ceteris paribus. Ça veut dire toutes choses étant égales par ailleurs. Si c'était le cas, on pourrait comparer l'Ontario et le Québec, mais il y a d'autres facteurs qui expliquent ce que vous dites, là, ça n'a rien à voir.

Le Président (M. Bernier): Merci, M. le député. M. le député de Terrebonne. Ah! Mme la députée... on revient avec Mme la députée de Taillon.

● (17 h 40) ●

Mme Malavoy: Merci, M. le Président. En fait, on va partager le temps. Une des grandes questions qu'on doit se poser au sujet de la hausse des frais de scolarité, c'est l'impact que cela a. Pourquoi, au Québec, a-t-on fait le choix, depuis plus de 40 ans, qu'ils soient bas? Parce qu'on voulait donner un signal, particulièrement aux jeunes de la classe moyenne, qu'étudier, c'était une bonne chose pour eux et que ça leur était accessible.

Moi, ce que j'aimerais savoir de la part du premier ministre, c'est quelle analyse d'impact ils ont faite — parce qu'il me dit que, depuis 20 ans, il y a eu beaucoup de débats, beaucoup de réflexion, que tout ça est mûrement réfléchi — quelle analyse d'impact a été faite pour savoir ce que cela aurait comme conséquences sur la classe moyenne au Québec. Parce que c'est un enjeu important.

Le Président (M. Bernier): Merci. M. le premier ministre.

M. Charest: M. le Président, je veux réitérer que la première chose que nous avons voulue, c'est protéger les étudiants qui sont à plus faibles revenus. Nous avons donc, dans le déploiement de cette nouvelle politique, prévu que tous les étudiants boursiers, donc ceux qui sont à revenus plus bas, verront une augmentation de leur bourse à un montant équivalent à celui de l'augmentation des droits de scolarité. Ils sont donc totalement protégés.

Nous avons en plus, le 5 avril dernier, annoncé que nous allions enrichir la flexibilité du programme de prêt pour les étudiants pour justement donner davantage accès aux étudiants qui sont à plus faibles revenus et, de surcroît, mettre en place un système de remboursement proportionnel aux revenus. Alors, voilà des gestes très concrets qui vont donc tenir compte du changement du régime de droits de scolarité pour les étudiants à plus faibles revenus et qui nous permettent de protéger ces étudiants-là.

Maintenant, la députée de Taillon sait aussi que nous avons beaucoup travaillé avec les universités sur la question du financement de nos universités, qu'au Québec... c'est un enjeu extrêmement important pour l'avenir du Québec, que tout ça fait l'objet d'un rehaussement du niveau de financement de plus de 900 millions de dollars lorsqu'on arrivera à terme.

Lorsqu'elle était au gouvernement, ils ont coupé dans le financement des universités. Je le constate, là. L'augmentation annuelle des budgets était de 0,7 %, 0,7 %. Nous, c'est 4,5%?

Une voix: ...

M. Charest: Bon. Il y a quand même une différence majeure, hein, entre un et l'autre. Alors, voilà la démonstration de ce que vous offrez puis de ce que nous, on fait.

Le Président (M. Bernier): ...premier ministre. Mme la députée de Taillon.

Mme Malavoy: En fait, M. le Président, la démonstration que nous fait le premier ministre, et qui est assez troublante, je dois dire: pendant des semaines, on a illustré avec des cas concrets à quel point le régime d'aide financière aux études, avec la hausse des frais de scolarité, était néfaste pour un grand nombre de personnes de la classe moyenne. Nous reconnaissons que, depuis, le premier ministre a trouvé deux idées: en bonifiant le seuil de contribution parentale et en parlant de remboursement proportionnel en revenus.

Quand je parlais, tout à l'heure, d'un débat, ces choses-là auraient dû être discutées avant. Ce n'est pas en cours de route, quand il y a 200 000 personnes dans les rues, quand il y a 300 000 étudiants en grève, que tout à coup on se dit: Ah! oui, peut-être qu'il faudrait bonifier. On aurait dû y penser avant. Parce qu'il y a deux grands problèmes avec la façon dont le gouvernement a agi: ils n'ont pas mesuré l'impact sur la classe moyenne, donc la crainte d'avoir un très mauvais signal sur les étudiants quant à l'accès aux études supérieures, et ils n'ont pas réfléchi non plus à l'endettement, c'est quoi sortir de ses études si on a un endettement encore plus important.

Je pense que le premier ministre vient de faire la preuve que ce dont on parle aujourd'hui, on aurait dû en parler avant et non pas après coup, quand la mobilisation est devenue intense.

Le Président (M. Bernier): Merci. M. le premier ministre.

M. Charest: Bon. D'abord, je veux remercier la députée de Taillon. Je comprends qu'elle appuie les décisions du gouvernement du 5 avril dernier. C'est exact?

Mme Malavoy: C'est un début.

M. Charest: Merci.

Mme Malavoy: Répondez.

Le Président (M. Bernier): Adressez-vous à moi.

M. Charest: Alors, merci, M. le Président. Elle appuie donc les décisions du gouvernement. D'une part, je dois dire à la députée de Taillon et à ses collègues qu'elle ne peut pas dire deux choses en même temps. Elle ne peut pas dire: Bien, écoutez, puis améliorez, puis faites des changements, parce que ce n'est pas un musée, là, cette affaire-là, ce n'est pas statique, là. Si, oui, les gens nous proposent des choses qui nous paraissent des choses raisonnables, le gouvernement est à l'écoute, et on en fait la démonstration. Puis, quand on fait les changements qu'elle souhaite puis qu'elle appuie, elle nous reproche d'avoir fait des changements, nous prétendant que le gouvernement n'avait pas réfléchi du tout, alors que normalement ça fait partie de la vie que d'écouter, d'améliorer. On n'a pas... on n'a jamais eu la prétention d'être les seuls à avoir raison, on n'a jamais cru ça. On a écouté.

Puis vous parlez de débat. Moi, je me rappelle, dès notre élection, en 2003, on a fait une vaste commission parlementaire sur le financement et l'avenir de nos universités. Il y a eu le débat de 2005-2006 sur les régimes de prêts et bourses. Avant ça, votre gouvernement a fait des débats sur cette question-là. M. Ryan, vous vous rappelez du débat de M. Ryan sur la question des droits de scolarité?

Une voix: ...

M. Charest: Bien non, non, mais on parle des 20 dernières années, là. Mais je vous cite ça, là, juste comme ça, alors que vous parlez comme s'il n'y avait jamais eu de discussion là-dessus. Il y a eu des contributions faites par des groupes, après groupes, après groupes, et nous avons une situation où nous devons décider du financement des universités.

Mais je pose la question à la députée de Taillon: Si ça ne va pas dans le sens de l'augmentation des droits de scolarité, qui va ramasser la facture? Qui va payer? À qui on donne la facture, là? À qui? On ramasse ça, là, puis on donne ça à qui, là? On donne ça à la classe moyenne au Québec...

Le Président (M. Bernier): Merci.

M. Charest: ...alors qu'ils paient déjà 50 % de l'augmentation du financement des universités?

Le Président (M. Bernier): M. le député de Terrebonne.

M. Traversy: Merci, M. le Président. Bien, je pense qu'il le fait déjà très bien pour la classe moyenne, là, de leur refile la facture. En tout cas, il y a des exemples assez éloquentes qu'on peut recenser au cours des derniers mois.

Mais, pour prendre la balle au bond, en parlant de facture, il y a un dossier qui nous touche particulièrement, tant les étudiants que la jeunesse, donc c'est l'équité intergénérationnelle. On a constaté donc que depuis plusieurs années la dette au Québec ne cesse de s'agrandir. En 2006, elle était de 118 milliards de dollars environ, pour atteindre, au 31 mars 2011, 235 milliards de dollars. On a donc vu que l'augmentation de la dette a passé, là, d'une façon assez fulgurante, c'est 11 fois plus que ce qu'on peut retrouver en termes d'augmentation dans le Fonds des générations, qui est supposé être la solution magique pour lutter contre l'endettement et garantir une équité intergénérationnelle pour les générations futures. Donc, les étudiants semblent s'endetter davantage, les jeunes en général aussi, et la solution du gouvernement, c'est le Fonds des générations. Or, quand qu'on regarde les chiffres, on peut voir que le fonds a 4,3 milliards dans ses coffres et que la dette, elle, est rendue à 235 milliards de dollars d'accumulés.

Qu'est-ce que le gouvernement entend faire pour essayer de corriger la situation et d'assurer un équilibre pour les générations qui s'en viennent? Et également une question un petit peu plus pointue pour les fonctionnaires du Secrétariat à la jeunesse: Nous aimerions savoir aussi ce qu'il adviendra du programme de financement pour MigrAction, notamment pour celui du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Le Président (M. Bernier): Merci. M. le premier ministre.

M. Charest: Bon. Alors, sur MigrAction pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean, on va mettre les gens au travail pour le trouver.

Votre question m'étonne toujours, je vais vous dire pourquoi, sur la dette, parce que votre chef, votre parti nous a demandé de faire un plus gros déficit. Alors, je ne sais pas... Il faudrait que vous nous expliquiez aujourd'hui, M. le Président, pourquoi il nous reproche la dette, alors que vous nous demandiez d'avoir un plus gros déficit. Ça ne tient pas debout, ça ne tient pas la route.

Vous parlez du Fonds des générations, je vais vous donner des citations, parce que le Fonds des générations, c'est un des éléments qui crédibilisent l'effort du gouvernement du Québec dans le contrôle des dépenses et la réduction de la dette. Et, en passant, j'en profite pour le dire, je suis quand même fier de ça, c'est notre Commission-Jeunesse, chez nous, Parti libéral du Québec, qui en a fait la suggestion, puis le gouvernement a repris cette idée-là. Mais je vais vous citer les... donc, Moody's, qui est une maison de cotation de crédit, de 2011, c'est en anglais, là, ils sont à New York, puis je pense qu'ils sont pas mal plus objectifs sur ces enjeux-là que d'autres peuvent l'être, puis ils sont les plus objectifs, je pense. Ils disent ceci: The province is largely on track to meet its deficit targets, with a deficit of 4.2 billion or 5.4 % of revenues now forecast for 2010-2011, slightly better than the 4.5 billion budgeted after the 3.6 billion registered in 2009-2010, which itself was better than anticipated. Puis ils disent ceci: The creation of the Generations Fund, along with efforts to increase contributions above planned levels and commitments to achieving budget balance by 2013-2014, does indicate the Government's intention to ease debt levels.

Standard & Poor's, l'autre maison de cotation de crédit, il y en a cinq qui se sont penchées, en passant, sur la situation au Québec...

Le Président (M. Bernier): Standard & Poor's?

● (17 h 50) ●

M. Charest: Oui, on va... C'est un petit bout en anglais aussi, j'espère que ça ne vous offusque pas, mais je ne veux pas prendre le risque. Je veux juste le lire rapidement: We expect the province to maintain its commitments to debt reduction through its commitment to the Generations Fund. We also expect debt's burden to begin to stabilize by fiscal 2013.

Alors, les maisons de cotation de crédit, qui, à mon avis, respectueusement, sont pas mal plus crédibles que ce que j'ai entendu venant de l'opposition là-dessus, disent très clairement que le Fonds des générations, c'est un des éléments-phares de la politique du gouvernement pour, justement, réduire la dette au Québec, dette qui est inférieure à celle qu'il y avait en 1998, même après la crise financière, économique, que celle que vous aviez, vous, au Parti québécois, en 1998, qui était à près de 60 % du PIB. On va atteindre un maximum de 55 %, puis ensuite ça va réduire.

Le Président (M. Bernier): Merci, M. le premier ministre. À la deuxième question, est-ce qu'on a une réponse de la part... est-ce que vous voulez une réponse?

M. Traversy: Oui, s'il vous plaît.

Le Président (M. Bernier): Oui. Est-ce qu'on a une réponse à la deuxième question? Ou on peut revenir tout à l'heure sur le temps...

M. Charest: On peut revenir. Donnez-moi donc une seconde pour voir ça.

Le Président (M. Bernier): On va revenir tout à l'heure, sur le temps du gouvernement. Je vous laisse une minute pour conclure votre...

M. Traversy: Mais rapidement, merci, M. le Président. Écoutez, 4,3 milliards, ce n'est pas suffisant pour combler l'ensemble, là, de l'endettement que le gouvernement fait au cours des dernières années. Il faut se rappeler que, juste le gouvernement libéral en place, c'est 30 % de la dette totale de l'histoire du Québec qui lui est attribué. Et, si on peut trouver d'autres façons d'amener une meilleure équité intergénérationnelle... Je peux lancer quelques propositions au premier ministre, parce que je sais qu'il est à l'écoute, pas sur la hausse des frais de scolarité mais peut-être sur d'autres points, à moins que ça ait changé. Ça, il a toujours le temps, d'ici la fin de la séance, là, de nous le dire, il n'y a aucun problème.

Augmenter les redevances sur les richesses naturelles, sur nos ressources, ça pourrait être une façon d'aller chercher davantage de richesse, ça pourrait peut-être aussi compenser l'écart, là, qui se creuse, là, entre les générations, et bien d'autres aussi, là, concernant justement la lutte à l'évasion fiscale et d'autres mesures qui pourraient être mises en place d'une façon encore plus agressive.

Alors, je pense que l'équité intergénérationnelle va être un enjeu important au cours des prochaines années. J'espère que le Fonds des générations, ce n'est pas la solution qui va être la solution miracle, et que le premier ministre constate que c'est beaucoup plus large que simplement ce 4,3 milliards qu'il y a dans le fonds.

Le Président (M. Bernier): Merci beaucoup. C'est ce qui termine le temps du côté de l'opposition. Nous allons maintenant revenir du côté gouvernemental. Vous... Est-ce que... M. le député de Portneuf, oui. Allez-y, M. le député de Portneuf, tout en se gardant un peu de temps pour répondre à la question de tout à l'heure, là, qui a été posée. Quand vous serez prêt.

M. Charest: Sur la question... la demi-correction, peut-être qu'on peut vous donner une réponse plus détaillée, parce que je serais plus à l'aise qu'on vous donne une réponse plus détaillée.

Le Président (M. Bernier): Vous pouvez d'ailleurs déposer votre réponse ici, au niveau du secrétariat, à la commission. À ce moment-là, on va s'assurer de le faire parvenir aux députés. Ça va? Alors, M. le député de Portneuf, la parole est à vous.

M. Matte: Merci, M. le Président. Je voudrais également saluer mes collègues, le premier ministre et son équipe. Je sais que présentement, les frais de scolarité, l'opposition en a parlé beaucoup puis... c'est une préoccupation puis c'est un sujet important. Mais j'aimerais profiter de mon passage ici, sur l'étude des crédits portant sur la jeunesse, pour vous sensibiliser à d'autres sujets qui sont aussi intéressants et aussi importants.

Vous savez, M. le Président, je suis député de Portneuf, député d'une région où l'économie...

Le Président (M. Bernier): Je le sais.

M. Matte: Vous le savez. Je sais que vous rêvez un jour de faire partie de mon comté. Mais ce que je veux attirer, c'est que l'économie dans Portneuf est en majorité sur l'agriculture et la forêt. Donc, les jeunes, les étudiants et l'exode des jeunes me préoccupent énormément. Il y a une tendance qui favorise, dans nos régions rurales, l'exode des jeunes vers des grands centres. Et on constate que, cette réalité-là, je la vis dans Portneuf, mais beaucoup plus axée du côté ouest de Portneuf... Puis on n'échappe pas à ça, mais ce n'est pas particulier uniquement à Portneuf, puis dans nos comtés régionaux, puis au Québec, mais on constate que ça existe, là, dans plusieurs régions dans le monde.

Alors, je trouve que cette situation-là est préoccupante. Je constate aussi que notre gouvernement suit ce dossier de près, et c'est important, parce qu'il en vit, de nos régions. C'est important, on a déclaré que l'occupation dynamique, le développement durable de nos régions, c'est important pour notre gouvernement. Et je constate, là, que, dans différentes régions, différents comtés au Québec, on peut vivre des situations.

On a des partenaires qui font en sorte... que ça soit Place aux jeunes, carrefours jeunesse, Jeun'Essor, qui, dans les comtés respectifs, vivent des expériences très intéressantes. Et j'aimerais ça, M. le Président, vous soumettre quelques... tout au moins deux exemples qui se vivent dans mon comté. Donc, dans notre comté, on a Boomerang Portneuf, qu'on appelle. C'est une banque de données où que, dès que nos étudiants du secondaire quittent notre région pour une formation à l'extérieur ou s'implanter, on maintient toujours un lien avec les gens. Dès qu'il y a des emplois qui se libèrent, ça nous permet de pouvoir maintenir ce lien-là, mais de les informer de façon à ce qu'ils puissent revenir dans notre région.

Il y a aussi un comité d'accueil qui existe, qui est très actif, qui fait en sorte, là, de faciliter, favoriser l'intégration, là, de nos jeunes dans Portneuf ou les immigrants.

Vendredi de cette semaine, vendredi, nous allons vivre, dans Portneuf, la première édition de bourses pour la reconnaissance des jeunes. L'objectif recherché, ce n'est pas, là, de l'élitisme, mais c'est tout simplement... c'est qu'on veut faire en sorte de reconnaître les jeunes qui s'impliquent beaucoup. Ce sont des gens qui sont très actifs, qui s'impliquent et qui travaillent fort. Alors donc, nous allons remettre six bourses, deux au niveau secondaire et formation professionnelle, deux au niveau collégial et deux bourses au niveau universitaire. Tout ça, ça s'inscrit dans un programme où qu'on va faire en sorte que nos régions puissent se développer.

Notre gouvernement, O.K., a toujours été très actif et soucieux, là, de favoriser l'occupation dynamique et durable. J'aimerais savoir... et on a mis deux programmes, un en 2006 et... le crédit d'impôt pour les jeunes diplômés qui choisissent de s'établir en région, et, en 2007, O.K., nous avons ajouté un programme, qui était Alternative jeunesse. Vous le savez que c'est important pour les jeunes, c'est important pour nos régions. J'aimerais savoir de la part du premier ministre, M. Charest, pas uniquement pour moi...

Le Président (M. Bernier): ...ministre.

M. Matte: ...M. le premier ministre, pas juste pour moi, mais aussi pour tous les jeunes de mon comté, mais les jeunes du Québec, dans le budget 2012-2013, quelles sont les priorités qu'on a mises, qu'est-ce qu'on a fait en sorte pour faciliter, favoriser puis faire en sorte que nos jeunes puissent continuer à s'établir dans nos régions.

Le Président (M. Bernier): Merci, M. le député de Portneuf. M. le premier ministre.

M. Charest: M. le Président, toute cette question-là des jeunes en région, là, c'est dans le décor puis dans les débats politiques au Québec depuis très, très longtemps, en tout cas depuis que moi, je suis en politique. Puis forcément, parce qu'on est un territoire de régions, le territoire est vaste, est très grand, et le défi pour nous, pour le cadrer comme il faut, là, c'est de tout mettre en oeuvre pour que les jeunes qui veulent rester en région puissent faire le choix de rester en région. Je l'exprime comme ça parce que... reconnaissons que les jeunes, plus que toute autre génération avant, voyagent beaucoup, se déplacent beaucoup, et c'est ce que nous souhaitons aussi, là. Il n'y a personne qui pense que...

Mais l'enjeu réel, là, puis il faut le nommer, là, comme il faut, là, c'est de faire en sorte que ceux qui sont nés dans une région puis qui souhaitent faire leur vie là, ce qui est le cas de, je pense, la majorité des jeunes, puissent le faire et qu'ils ne soient pas obligés d'aller ailleurs, hein, parce qu'ils n'ont pas d'emploi, parce qu'il n'y a pas d'occasion pour eux, il n'y a pas de... Alors, ça, c'est un défi auquel ont fait face tous les gouvernements puis tous les paliers de gouvernement.

Vous parliez tantôt de ce que vous faites, M. le député de Portneuf, au niveau régional. Puis je sais que vous êtes un régionaliste très fort, dans votre région de Portneuf, à part de ça. J'ai vu ça, entre autres, dans le dossier de la question de l'aéroport, où le député de Portneuf, je peux vous le confirmer, M. le Président, a été très actif, très, très affirmatif dans la défense de sa région. Et je sais qu'il y a des gestes qui sont posés, par exemple, au niveau régional. Et, par les gouvernements... le gouvernement fédéral aussi a fait des tentatives là-dessus.

Moi, de mon expérience, ce que j'ai vu, il y a deux mesures qui m'ont impressionné au fil des ans, que... il y en a d'autres, là, mais il y en a deux en particulier. Il y en a une qui s'appelle Place aux jeunes, qui a été un beau succès, qui est une formule très simple qui cherche à informer les jeunes d'une région des occasions qu'ils ont dans leur propre région. Puis ça... ça, je pense que ça a eu un effet marqué, ça a donné des bons résultats. L'autre, qui est vraiment celui qui a donné le plus de résultats, c'est le crédit d'impôt pour les jeunes qui retournent en région. Et, partout où on va, on se fait dire de le maintenir, que ça a été bon, que ça a donné des bons résultats. Et on l'a mis en place en 2003, un crédit d'impôt qui encourage les nouveaux diplômés à retourner ou à demeurer dans les régions ressources du Québec. Et, dans la stratégie d'action qu'avait pilotée la députée de Gatineau pour l'édition 2009-2014, le gouvernement a inscrit une mesure disant qu'on va le bonifier.

● (18 heures) ●

Et nous l'avons fait dans le dernier budget, on l'a fait augmenter de 8 000 \$ à 10 000 \$. Et le maximum cumulatif, donc, du crédit d'impôt pour les nouveaux diplômés qui sont des niveaux d'études collégiales et universitaires qui s'installent dans une région ressource éloignée a été bonifié de 2 000 \$. Et c'est une augmentation de 25 % du crédit d'impôt admissible par rapport au montant précédent. Et c'est évidemment très bien accueilli. Ça donne des résultats, je vais vous en faire la démonstration: 85 % des jeunes diplômés qui bénéficient du crédit d'impôt choisissent de demeurer dans une région éloignée admissible après une première année, tandis que 65 % des jeunes bénéficiaires y demeurent après trois ans. C'est important, ces chiffres-là. Évidemment, ça ne sera pas 100 %. Il ne faut pas non plus viser 100 %, ce n'est pas ça, le but. Le but, à nouveau, là, c'est de créer un environnement qui permet à ceux qui veulent rester d'y trouver leur compte.

Chaque année, c'est à peu près 8 000 nouveaux diplômés qui choisissent de demeurer en région. Et, quand on fait le décompte des résultats, en 2008, il y avait 20 220 jeunes qui en ont profité. Ça a coûté 41 millions de dollars. En 2009, c'est 23 637, et le coût pour cette année-là était de 45 millions de dollars. Puis, en 2010, la dernière année, là, pour laquelle on a des chiffres, c'est 24 954. Alors, ça monte à chaque année. En trois ans, donc, on a vu une augmentation de 23 % du nombre de bénéficiaires et de 22 % du montant d'argent qu'on met dans le crédit d'impôt. Et, pour 2011, on estime que ça va être environ 55 millions de dollars investis là-dedans. Alors, c'est une bonne formule; ça marche, ça fonctionne, et nous allons continuer à le soutenir.

Et, en passant, je ne peux pas m'empêcher de faire un clin d'oeil au député de Terrebonne, parce qu'il y a un groupe qui, suite à notre budget, le 21 mars, est sorti pour parler d'un coup de main de plus aux nouveaux diplômés établis en région. C'est le groupe MigrAction Saguenay, qui se réjouissent de l'annonce qui vise à augmenter le crédit d'impôt pour jeunes diplômés en région éloignée, et... Bon. Alors, on vous donnera la réponse sur l'autre question, mais ce groupe-là de MigrAction justement ont émis un communiqué de presse pour dire que c'était une bonne décision du gouvernement.

Le Président (M. Bernier): Merci. M. le député de Vanier.

M. Huot: Merci, M. le Président... Merci, M. le Président. Et à mon tour de souhaiter la bienvenue à toute l'équipe du premier ministre. Salutations aux collègues et au premier ministre. Ça me fait toujours plaisir de faire les crédits Jeunesse, c'est la troisième année consécutive que je les fais. Donc, ça me fait toujours plaisir d'être ici pour les crédits du premier ministre.

Moi, je voulais parler... il a été question un peu, dans l'intervention du député de Terrebonne, du Fonds des générations. Moi, je vais vouloir revenir là-dessus, sur l'importance qu'on accorde au Fonds des générations comme gouvernement, sur une question d'équité intergénérationnelle. Dans le dernier budget, la députée de Gatineau en a parlé, il y a eu beaucoup de choses qui étaient là pour les jeunes. Comme député jeune, je me considère encore jeune même si je n'ai plus la définition officielle à l'Assemblée nationale, mais j'essaie de me faire le plus souvent possible le porte-parole de ma génération, et il y a des choses qui sont importantes pour nous. La députée de Gatineau a parlé de la question des sports. On peut parler de la stratégie de l'entrepreneuriat, aussi, qui vise beaucoup les jeunes. Dans le dernier budget, il y avait des choses pour les entreprises, pour le capital de risque, entre autres. On vise nos jeunes entrepreneurs dans tout ça, aussi. Donc, il y a des choses qui sont importantes.

Et ce qui préoccupe beaucoup ma génération, M. le Président, c'est la question de la dette. Tu sais, moi, je m'en fais parler quand même assez régulièrement, et, avec le dernier budget, bien on a présenté un plan de retour à l'équilibre budgétaire. Pour une troisième année consécutive, le déficit était moins élevé que prévu. On a un plan. Tout de suite l'année prochaine, l'équilibre budgétaire, ça va être une réalité l'année prochaine. Et on a un plan pour contrôler la dette, pour rembourser la dette, également. M. le Président, le premier ministre en a parlé, quand les agences de crédit saluent votre plan de retour à l'équilibre budgétaire, votre décision de maintenir le Fonds des générations, même de le renforcer, le Fonds des générations, on accorde plus d'importance à ce que va dire cinq agences de crédit... à ce que vont dire deux ou trois ou quatre porte-parole de l'opposition sur le même sujet. Je ne veux rien enlever à leurs propos, mais, quand vient le temps de choisir qui a plus de crédibilité, moi, j'en accorde plus aux agences de crédit qu'aux propos des députés de l'opposition, soit dit en passant.

Et, dans la gestion des dépenses du gouvernement, avec notre choix de maintenir le Fonds des générations, on vise, pour 2025-2026, de ramener la dette brute à 45 %, et celle de la dette représentant un déficit accumulé, à 17 %. Et juste de rappeler au député de Terrebonne: Je sais que ça peut paraître paradoxal, mais il faut parler aussi des fois de bonne dette. Je ne connais pas sa situation familiale, mais, le jour où vous avez décidé d'investir pour votre maison, vous vous êtes endetté pour acheter une maison. C'est une bonne dette, une maison. Il n'y a personne qui va critiquer le fait qu'on s'achète une maison. Donc, l'investissement dans nos infrastructures, ça peut être perçu aussi comme une bonne dette. Il faut s'attaquer quand même à l'autre des déficits accumulés.

Et, depuis 2009, bon, le député de Terrebonne en a parlé, il y a eu des fonds qui ont été versés au Fonds des générations. Ça a été critiqué. Il y a des critiques sur le Fonds des générations; c'est de bonne guerre. Moi, je suis convaincu, M. le Président, le temps va nous donner raison, des choix qui ont été faits d'investissement dans le Fonds des générations.

Tout le monde va dire bravo, tous... Même ceux qui s'opposent aujourd'hui vont dire: Vous aviez raison de maintenir et de renforcer le Fonds des générations.

Il y a eu des choses qui ont été faites. Dans le budget de 2010, on avait déjà identifié des choses avec le prix de l'électricité patrimoniale; le budget de 2011, sur les redevances minières, pétrolières, gazières. 2012, il y a des choix qui ont été faits... qui ont été faits. Le ministre des Finances, on peut dire qu'il a renforcé la confiance qu'il porte au Fonds des générations en augmentant la provenance de son financement puis en haussant les sommes qui y sont consacrées.

Donc, c'est sur ça que je voudrais entendre le premier ministre, M. le Président, sur le renforcement qu'on a accordé comme gouvernement — je sais qu'il en fait une question personnelle, sur la question du Fonds des générations — donc le renforcement qui a été fait de la crédibilité du Fonds des générations avec le dernier budget, c'est sur ça que je voudrais entendre le premier ministre, M. le Président.

Le Président (M. Bernier): Merci, M. le député de Vanier. M. le premier ministre.

M. Charest: Bien, M. le Président, on vient de vivre la pire crise financière puis économique que le monde a connue depuis la Grande Dépression des années trente. Quand on s'est engagés là-dedans, nous, sur le plan de nos choix budgétaires et sur la base de nos valeurs à nous comme gouvernement libéral, il y a une chose sur laquelle on voulait être très fermes, c'est de protéger nos programmes sociaux dans les choix budgétaires qu'on faisait. Et on s'est fiés à ce que d'autres gouvernements ont fait avant nous, on s'est dit: Ce n'est pas vrai qu'on va mettre la scie à chaîne dans les programmes sociaux puis démolir le système de soins de santé pour arriver à l'équilibre budgétaire puis, après ça, en payer le prix pendant 15 ans. Alors, on a fait des choix qui sont des choix très judicieux et qui sont fondés justement sur cette volonté de maintenir et protéger nos programmes sociaux.

Et notre plan budgétaire de 2009 a été mis à l'épreuve. On a respecté les objectifs de réduction de dépenses. À nouveau, là, je vous le répète, là, les partis d'opposition peuvent toujours dire ce qu'ils veulent, je peux vous dire que les maisons de cotation de crédit, qui, eux, passent sur notre budget à chaque année et qui sont pas mal plus rigoureux, pas mal plus objectifs puis qui n'ont pas d'autres objectifs que de faire une évaluation de la situation à la fois de l'économie du Québec et du budget, eux en arrivent à la conclusion que notre plan est crédible et est fort. Et, sur la question du Fonds des générations, c'est un des éléments qui est relevé. Puis ils ne sont pas les seuls, il y en a au Québec: je pense à Force Jeunesse, qui a également, le 20 mars dernier, salué le fait qu'on maintient le Fonds des générations.

Puis, vous savez, si ce n'était pas du fait... Parce qu'on a même choisi, pendant la période de la crise, de maintenir les contributions au Fonds des générations. Puis, l'argent du Fonds des générations vient d'où, en passant? C'est les redevances sur les ressources hydrauliques au Québec payées par Hydro-Québec puis les privés, c'est également les fonds qui vont venir, parce qu'on a prévu ça, de l'électricité et des tarifs d'électricité, il y a une partie qui va aller dans le remboursement de la dette. Puis c'est également les redevances sur le secteur des ressources naturelles: pour tout ce qui est au-dessus de 200 millions de dollars, 25 % va aller au Fonds des générations.

Alors, il y a un plan clairement établi de réduction de la dette qui se partage en deux parties, comme le dit si bien le député du comté de Vanier, hein? Il y a une dette qui est pour les investissements dans nos infrastructures, comme on investit dans nos maisons, puis il y a une partie de la dette, qui sont les déficits cumulés que les gouvernements ont, qui vont réduire sur un plan qu'on établit jusqu'à 2026 et qui est crédible.

Je remarque que Force Jeunesse a salué les efforts du gouvernement pour atteindre l'équilibre budgétaire et qu'ils ont parlé du Fonds des générations pour dire: Ce fonds est le meilleur mécanisme de réduction du fardeau de la dette, et le budget présenté aujourd'hui démontre la détermination du gouvernement à rétablir l'équité intergénérationnelle au Québec. Alors, c'est un concept qu'avait soulevé le député de Terrebonne, la question de l'équité intergénérationnelle. Force Jeunesse donne la réponse en disant que le Fonds des générations, c'est exactement la réponse.

● (18 h 10) ●

Maintenant, sur la question de la dette, des déficits, la situation du Québec est très intéressante. Parce que la situation chez nous est la suivante: la croissance de la dette a été plus lente que partout ailleurs parce qu'on a mieux contrôlé nos dépenses. De 2003 à 2012, le ratio de la dette brute au produit intérieur brut, puis c'est comme ça qu'on le mesure, est passé de 53,5 % à 55 % au Québec, une augmentation de 1,5 %, alors qu'il est passé de 29,2 % à 42,5 % en Ontario, une augmentation de 13,3 %. Beaucoup de chiffres. Tout ça pour vous dire qu'au Québec, là, la dette brute a augmenté de 1,5 % puis, pendant la même période, ça a augmenté de 13,3 % en Ontario. Depuis 2009, depuis la crise, le ratio de la dette brute a augmenté de 3,2 % au Québec et... de 3,2 % seulement au Québec. En Ontario puis au fédéral, ça a augmenté de 10,2 % en Ontario. Donc, 3,2 % au Québec, 10 % en Ontario et 4,2 %, du côté du gouvernement fédéral.

Et, pour vous placer ça dans le contexte, là, des engagements financiers, là, parce qu'il y a le Québec, mais comment on se situe par rapport au reste de la planète? L'OCDE, dans une étude, là, qu'ils ont rendue publique dernièrement, nous apprennent qu'entre 2008 et 2011 le ratio des engagements financiers bruts a augmenté, du côté américain, de 26,2 %, de 19,3 % en France, 18,6 % dans la zone euro, 16,7 % pour l'ensemble du Canada. Alors, notre performance, elle a été solide, très bonne. En d'autres mots, notre dette a augmenté beaucoup plus lentement qu'ailleurs parce qu'on a mieux contrôlé nos dépenses.

L'enjeu, c'est qu'au Québec notre dette est plus importante qu'ailleurs, est plus importante que dans les autres provinces. Pourquoi? Bien, parce qu'on a plus... entre autres, on a plus de programmes sociaux, on est plus europhiles, si vous voulez, c'est les choix que nous faisons comme société, et cela nous amène justement à faire des choix budgétaires. Tout ça s'inscrit, là, le grand débat sur le financement des universités s'inscrit dans ce contexte-là: s'inscrit sur les droits de scolarité, s'inscrit dans l'ensemble de ce contexte où nous devons faire des choix budgétaires en tenant compte de la capacité de payer des uns et des autres et de faire les choix les plus équitables possible.

Alors, voilà le portrait, mais on est très heureux de ce Fonds des générations qui est reconnu par les observateurs neutres et aguerris comme étant un outil très important pour arriver à réduire substantiellement la dette au Québec.

Le Président (M. Bernier): Il reste environ deux minutes. Est-ce que vous avez une question ou si vous voulez conclure, M. le premier ministre?

M. Charest: Bien, c'est vous qui tenez l'horloge, monsieur...

Le Président (M. Bernier): Bien, il vous reste deux minutes, est-ce que vous avez une question additionnelle?

M. Auclair: ...très rapidement...

Le Président (M. Bernier): Oui?

M. Auclair: ...sur un autre sujet. Merci à tous. M. le premier ministre, un dossier qui est important, qui a été annoncé lors du discours inaugural en 2011, soit celui de l'anglais intensif en sixième année. Je sais que c'est un dossier que... on pourrait en parler longuement, parce que ça a fait couler beaucoup d'encre, beaucoup de débats au Québec, mais pouvez-vous rapidement nous dire où en sommes-nous rendus dans l'application et la mise en place de l'anglais intensif au Québec en sixième année? Je sais que, chez nous... je peux vous garantir que, dans mon comté, ça interpelle beaucoup, beaucoup la population. Les gens sont intéressés à savoir, ils sont intéressés au programme et aimeraient bien voir à quel moment ça va voir le jour chez nous.

Le Président (M. Bernier): ...courte réponse, M. le premier ministre.

M. Charest: Bien — merci — je veux d'abord souligner qu'on a augmenté le temps d'enseignement du français, hein, au niveau... dans nos écoles au Québec. Qu'évidemment c'est la priorité, le français, mais qu'en même temps, en 2012, nous souhaitons que nos enfants puissent communiquer dans une deuxième et même une troisième langue. Et cette mesure-là a été très bien accueillie. Vous avez tout à fait raison.

D'ailleurs, je veux d'emblée reconnaître qu'il y a déjà plusieurs écoles qui le font, là. Tu sais, on l'a annoncé, mais il y a des endroits où ils le font, et que les formules sont différentes. Il faut respecter ça, hein; ce n'est pas la même formule partout, et donc nous le reconnaissons également.

Il y aura une mise en oeuvre progressive, de telle sorte qu'en 2012-2013, là, donc l'année dans laquelle on vient de s'engager, il y aura 20 % des commissions scolaires qui auront l'enseignement, et c'est ce qu'on avait annoncé, en passant, qu'on allait le faire sur une période de cinq ans, qu'ils vont enseigner l'anglais de manière intensive en sixième année; en 2013-2014, ça va doubler à 40 %; en 2014-2015, on va être rendus à 68 %; puis, en 2015-2016, à près de 100 %. Alors, ça va être mis en oeuvre progressivement.

Les professeurs et les syndicats dernièrement se sont exprimés là-dessus... il y a quelques mois, parce qu'ils avaient des inquiétudes. J'ai eu l'occasion d'en parler avec Réjean Parent, de la CSQ, et on a eu une très bonne rencontre là-dessus, pour donner une assurance que nous allons progresser et nous allons travailler avec les profs et avec les instances des commissions scolaires pour l'adapter à chaque région et à chaque école également.

Le Président (M. Bernier): Merci, M. le premier ministre.

M. Charest: Mais c'est une excellente mesure, puis très bien accueillie.

Le Président (M. Bernier): Merci. Donc, le temps alloué à l'étude du programme Jeunesse étant écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des crédits.

M. Traversy: M. le Président...

Le Président (M. Bernier): Oui?

M. Traversy: ...question de directive sur le vote.

Le Président (M. Bernier): Oui.

M. Traversy: J'aimerais juste savoir, parce que ça va influencer un peu, peut-être, ma décision. Est-ce que le premier ministre a changé d'idée concernant la rencontre avec les étudiants?

Le Président (M. Bernier): Écoutez, là, c'est moi qui ai la parole. Je suis en train de faire la mise aux voix. Si vous avez des questions additionnelles à poser, vous les poserez en dehors de cette période-ci, puisque le temps est écoulé.

Mise aux voix des crédits

Le programme 5, Jeunesse, du portefeuille Conseil exécutif, est-il adopté?

Des voix: Il est adopté.

Mme Malavoy: Sur division.

Le Président (M. Bernier): Sur division.

Documents déposés

En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition. Donc, je les dépose.

Je tiens à remercier tous les gens qui ont participé à cette commission parlementaire: M. le premier ministre, M. le député de Terrebonne, Mme la députée de Taillon, les députés ministériels. Remercier également les gens du cabinet qui accompagnaient.

Remercier les étudiants et les associations qui étaient là. Vous avez été très sages; merci de votre participation.

Remercier également les gens de l'Assemblée nationale, le secrétariat. Et les gens qui sont au niveau des enregistrements, de l'audition également et ainsi que du visuel, merci de votre participation.

La commission ajourne ses travaux au lundi 23 avril, à 14 heures, où elle entreprendra l'étude des crédits budgétaires du programme 3, Conditions des aînés.

Merci à vous tous. Ce qui termine cette commission.

(Fin de la séance à 18 h 16)